RAPPORT FINANCIER

ÉDITION 2021

Rapport Financier

Médecins du Monde

2021

LE MOT DU TRESORIER

En 2021, comme les années précédentes, MdM poursuit inlassablement son action dans un monde qui va mal : pandémie de Covid-19 toujours présente, crises sociales, crises sanitaires, droits des personnes exilées bafoués, retour des talibans en Afghanistan, coup d'état au Myanmar, montée des populismes en France et en Europe, impact du dérèglement climatique…La liste est malheureusement toujours aussi longue.

Grâce à sa gestion, sa structuration et l'engagement de toutes et tous, MdM répond à ces défis.

Dans ce contexte complexe, MdM a légèrement accru son activité par rapport à 2020 avec un réalisé de 107,1M€ : En effet, même si les charges globales sont en légère diminution, les charges d'exploitation, qui correspondent à nos activités, quant à elles, augmentent de 2,3 %.

Les donateurs continuent de nous apporter un soutien fort, le montant brut de la collecte et des legs a ainsi dépassé les 50M€ pour la première fois de l'histoire de MdM.
La collecte France 2021 est en augmentation de 2 millions par rapport à 2020, plus de 44 millions d'euros, reflétant l'appui de la société civile à nos actions.

Tout cela se traduit par un résultat d'exploitation excédentaire de 4,8 millions d'euros.

La répartition par origine de nos produits d'exploitation montre que notre modèle de financement est globalement équilibré avec 47,6% de financements publics et 48,9% de fonds provenant de la générosité du public.
Ce soutien important des donateurs et la diversité des bailleurs constituent un enjeu essentiel auquel nous répondons depuis plusieurs années, pour asseoir notre indépendance tant politique que dans la réalisation de nos projets.

En 2021, les fonds alloués aux missions sociales ont diminué, alors que les activités menées en direct par MdM ont augmenté. Cette réduction est en effet due à la baisse des financements obtenus pour le compte du réseau. Les activités réseau n'ont pas diminué, mais les financements précédemment obtenus par MdM-France pour le compte du réseau ont été en grande partie transférés : le financement des activités liées à la crise syrienne de MdM-Turquie est aujourd'hui porté par MdM-Espagne.

L'année 2021 a aussi été l'année du déménagement du siège social parisien à Saint-Denis après 26 années rue Marcadet dans le 18ème arrondissement de Paris. Nouveau lieu d'innovation, cette nouvelle maison MdM offre aux bénévoles et aux salariés, de meilleures conditions d'accueil et de formation.

2021, la pandémie persiste, les programmes spécifiques Covid ont été fermés, mais cette problématique fait maintenant partie intégrante de toutes nos actions.

Le conflit en Ukraine déclenché fin février 2022 mobilise les solidarités dans toute l'Europe. Le réseau Médecins du Monde présent en Ukraine avant le conflit a renforcé sa présence dans le pays et dans les pays limitrophes depuis. Les donateurs ont à nouveau répondu favorablement aux demandes de solidarité.

Il est encore trop tôt pour connaitre les conséquences exactes de la crise ukrainienne sur les autres conflits : il nous faudra néanmoins rester vigilants pour que le soutien des Etats et des bailleurs à cette crise ne se fasse pas au détriment d'autres crises plus éloignées et moins médiatiques.

Le montant des fonds propres et fonds associatifs reste à un niveau relativement élevé, ils représentent plus de 7 mois d'exploitation. Le montant élevé de ces réserves est temporaire puisqu'il sera utilisé dans les années à venir pour le plan de transformation de Médecins du Monde à horizon 2025. 2021 a d'ailleurs été l'année du choix du nouvel ERP comptabilité, finances, achats et stocks après une mise en concurrence parmi les outils les plus adaptés du marché. Le projet de mise en place d'un outil de gestion des données médicales sociales a également avancé avec l'élaboration du cahier des charges : l'appel d'offres sera lancé en 2022.

2022, Médecins du Monde réaffirme ses engagements autour des cinq thématiques prioritaires en France et à l'international avec la volonté de maîtriser ses dépenses et d'optimiser ses ressources. Pour cela, le Conseil d'Administration présente un budget déficitaire, avant utilisation des réserves pour projets de l'entité, à 1,9M d'euros qui inclut le début des amortissements du nouveau siège social à Saint-Denis.

Ce rapport financier témoigne avant tout du travail effectué par les équipes bénévoles et salariées dans des contextes difficiles. Tout cela est possible grâce à la confiance des donateurs et des bailleurs, associée à une gestion rigoureuse de l'association, des arbitrages pragmatiques mais toujours des choix politiques.

Mustapha Benslimane

SOMMAIRE

Partie 1 :
Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'association Médecins du Monde pour l'exercice clos au 31 décembre 2021

- **Rapport du commissaire aux comptes**
- **Bilan 2021**
- **Compte de résultat 2021**
- **Annexe**
- **Compte de Résultat par Origine et par Destination 2021**
- **Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du public 2021**

Partie 2 :
L'analyse des comptes 2021

Partie 3 :
Le rapport spécial sur les conventions réglementées

Partie 4 :
Le budget pour l'exercice 2022

Partie 1

Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'association Médecins du Monde pour l'exercice clos au 31 décembre 2021

mazars

61, RUE HENRI REGNAULT
92075 – LA DEFENSE CEDEX

Association Médecins du Monde

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

MAZARS SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Association Médecins du Monde

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 Reconnue d'utilité publique par décret du 24 janvier 1989

N° SIREN : 321 018 749

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Médecin du Monde relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes
Mazars

Paris La Défense, le 2 juin 2022

Aurélie JOUBIN

Jérôme EUSTACHE

BILAN 2021 - ACTIF

BILAN ACTIF AU 31/12/2021 (en euros)	Exercice 2021			Exercice 2020
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 461 073	1 276 814	184 259	189 638
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes	147 557		147 557	41 034
Immobilisations corporelles				
Terrains	8 000 000		8 000 000	8 000 000
Constructions	19 759 331	161 067	19 598 264	16 893
Autres immobilisations	6 890 664	3 446 786	3 443 877	626 173
Immobilisations corporelles en cours			-	9 415 800
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7 972 659	41 440	7 931 219	8 644 065
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	29 302		29 302	25 962
Prêts	967 816		967 816	932 845
Autres	667 365		667 365	701 750
Total I	**45 895 766**	**4 926 107**	**40 969 659**	**28 594 160**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	350 128		350 128	386 174
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	48 140 233		48 140 233	31 234 562
Créances reçues par legs ou donations	4 593 548		4 593 548	5 510 060
Autres	1 919 353	5 743	1 913 610	10 883 579
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie			-	
Disponibilités	53 656 841		53 656 841	53 984 707
Charges constatées d'avance	10 700 965		10 700 965	12 242 083
Total II	**119 361 067**	**5 743**	**119 355 325**	**114 241 164**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)	43 767		43 767	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**165 300 601**	**4 931 850**	**160 368 751**	**142 835 324**

BILAN 2021 -PASSIF

BILAN PASSIF AU 31/12/2021 (en euros)	2021	2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	15 245	15 245
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	30 164 018	1 753 978
Autres	29 959 279	18 226 946
Report à nouveau	3 601 504	3 652 938
Excédent ou déficit de l'exercice	4 754 827	40 142 373
Situation nette (sous total)	**68 494 873**	**63 791 479**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	**68 494 873**	**63 791 479**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	10 492 033	9 878 423
Fonds dédiés	106 966	610 195
Total II	**10 598 999**	**10 488 618**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	2 338 332	2 187 146
Provisions pour charges	699 719	647 105
Total III	**3 038 051**	**2 834 251**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	178	30 421
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	6 415 904	4 491 264
Dettes des legs ou donations	2 032 733	4 275 702
Dettes fiscales et sociales	5 968 693	5 463 280
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 452 067	6 780
Autres dettes	11 931 817	10 517 179
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	49 902 772	40 936 350
Total IV	**77 704 165**	**65 720 976**
Ecarts de conversion Passif (V)	**532 663**	
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	**160 368 751**	**142 835 324**

COMPTE DE RESULTAT 2021

COMPTE DE RESULTAT - exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 (en euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	24 305	28 865
Ventes de prestations de services	23 764	
dont parrainages	*23 764*	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	52 850 392	57 156 921
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	44 017 545	42 040 136
Dons manuels issus de la collecte réseau	1 946 953	1 764 542
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	8 382 704	5 051 547
Contributions financières	1 779 059	3 107 684
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 134 760	1 295 381
Utilisation des fonds dédiés	541 067	139 546
Autres produits	382 099	136 667
Total I PRODUITS D'EXPLOITATION	**111 082 648**	**110 721 289**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	40 138	81 511
Variation de stock	25 175	- 58 558
Autres achats et charges externes	42 575 603	35 417 284
Aides financières	15 045 808	20 501 655
Impôts, taxes et versements assimilés	3 424 736	3 125 090
Salaires et traitements	33 556 696	33 003 235
Charges sociales	8 917 435	8 653 355
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	680 058	501 418
Dotations aux provisions	1 089 507	1 393 156
Reports en fonds dédiés	37 838	610 195
Autres charges	568 437	372 612
Total II CHARGES D'EXPLOITATION	**105 961 433**	**103 600 953**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	**5 121 215**	**7 120 336**

COMPTE DE RESULTAT - exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 (en euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	30 409	55 880
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	235 860	156 403
Différences positives de change	470 430	324 690
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III PRODUITS FINANCIERS	**736 699**	**536 973**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	482 457	235 860
Intérêts et charges assimilées	2 416	83 949
Différences négatives de change	608 238	1 150 026
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV CHARGES FINANCIERES	**1 093 112**	**1 469 835**
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**- 356 413**	**- 932 862**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	**4 764 802**	**6 187 474**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		13 618
Sur opérations en capital	1 706	37 831 015
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V PRODUITS EXCEPTIONNELS	**1 706**	**37 844 633**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	6 649	24 147
Sur opérations en capital		3 859 311
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI CHARGES EXCEPTIONNELLES	**6 649**	**3 883 458**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**- 4 943**	**33 961 175**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	**5 032**	**6 276**
Total des produits (I + III + V)	**111 821 053**	**149 102 895**
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**107 066 225**	**108 960 521**
EXCEDENT OU DEFICIT	**4 754 827**	**40 142 373**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	609 635	491 489
Prestations en nature	63 177	91 546
Bénévolat	4 024 567	3 215 010
TOTAL	**4 697 379**	**3 798 044**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens	609 635	491 489
Prestations en nature	63 177	91 546
Personnel bénévole	4 024 567	3 215 010
TOTAL	**4 697 379**	**3 798 044**

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

1. INFORMATIONS GENERALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE
1.1 Objet social, missions sociales, périmètre d'activité, et moyens d'action
1.2 Faits significatifs de l'exercice
2. CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION, D'EVALUATION OU DE COMPTABILISATION
3. RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2021
4. REGLES ET METHODES COMPTABLES
4.1 Référentiel comptable
4.2 Immobilisations et amortissements
4.3 Stocks et dépréciation des stocks
4.4 Créances
4.5 Dettes
4.6 Placements de trésorerie
4.7 Comptes bancaires et caisses en devises
4.8 Subventions/Contributions financières, opérations internationales
4.9 Subventions d'exploitation et d'investissement, opérations France
4.10 Fonds dédiés sur subventions, contributions financières, dons et legs affectés
4.11 Cotisations
4.12 Financements obtenus pour le compte du réseau
4.13 Projets de l'entité
4.14 Provision pour risques et charges
4.15 Legs et autres libéralités
4.16 Contributions volontaires en nature
4.17 Autres informations
5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
5.1 Tableau de mouvement des immobilisations
5.2 Tableau des amortissements
5.3 Tableau des valeurs nettes comptables
6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES
7. STOCKS
8. ETAT DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
9. PRODUITS À RECEVOIR
10. DISPONIBILITES
10.1 Placements
10.2 Banques et caisses
11. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
12. FONDS PROPRES
13. TABLEAU DES PROVISIONS
14. FONDS DEDIES ET FONDS REPORTES
15. ETAT DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
16. DETAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS
17. TABLEAU DE SUIVI DE LEGS ET DONATIONS EN COURS DE REALISATION
18. CHARGES A PAYER
19. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE
20. ENGAGEMENTS HORS BILAN
20.1 Engagements reçus
20.2 Engagements donnés
21. INFORMATIONS LIEES AU PERSONNEL
22. DETAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION
23. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) et COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION (CROD)
23.1 Les emplois
23.2 Les ressources
23.3 Immobilisations financières par la générosité du public
23.4 Affectation des ressources issues de la générosité du public
23.5 Ressources en nature

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 21 mai 2022.

1. INFORMATIONS GENERALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1.1 Objet social, missions sociales, périmètre d'activité, et moyens d'action

Association de solidarité internationale fondée en 1980, Médecins du Monde a pour vocation, à partir de sa pratique médicale et en toute indépendance :

- de soigner les populations les plus vulnérables dans des situations de crises et d'exclusion partout dans le monde et en France,
- de révéler les risques de crises et de menaces pour la santé et la dignité afin de contribuer à leur prévention
- de dénoncer par ses actions de témoignage et de plaidoyer les atteintes aux droits humains plus particulièrement les entraves à l'accès aux soins.

Médecins du Monde mobilise, en faveur des populations éprouvées, tous les moyens humains et matériels à sa disposition, pour leur apporter des secours dans les délais les plus brefs, avec l'efficacité et la compétence requises.

Médecins du Monde assure son indépendance politique en diversifiant ses ressources financières.
Celles-ci proviennent de la générosité du public (dons et legs), et des subventions publiques, des contributions financières privées, du mécénat, nationaux et internationaux, propres à lui permettre de remplir sa mission dans toutes les parties du monde.
La générosité du public finance directement les programmes et les frais de coordination assurant la qualité et l'efficacité de ces derniers ; son effet multiplicateur permet également de réunir des fonds publics et privés complémentaires et de financer ainsi des actions plus nombreuses et de plus grande envergure.

Médecins du Monde travaille en partenariat avec les organismes internationaux, les autorités constituées des pays d'intervention, les organisations publiques, les collectivités nationales ou régionales et les acteurs de la société civile.
L'association peut soutenir d'autres entités partenaires en France ou à l'étranger, à condition que ces entités poursuivent un but non lucratif et que leur activité participe à la mise en œuvre de l'objet social de Médecins du Monde. Ce soutien vise à accompagner ou renforcer des entités en vue d'une meilleure pérennité de nos interventions.
L'association peut également verser des aides financières à des associations membres du réseau international de Médecins du Monde ayant signé un accord de licence de marque avec l'association, pour les aider à développer leur action au plan local ou international.

1.2 Faits significatifs de l'exercice

En 2021, l'activité diminue légèrement de 1,7% et le résultat est excédentaire de +4,8M€.
L'année se solde en effet par un résultat d'exploitation positif (+5,1M€), en diminution par rapport à l'année précédente (+7,1M€ en 2020), un résultat exceptionnel non significatif (contre +33,9M€ en 2020) et un résultat financier moins défavorable que l'année passée (-0,4 M€ contre -0,9M€ en 2020).

Croissance des ressources liées à la générosité du public : +5,9M€

- Les dons liés à la collecte France maintiennent leur croissance (+2M€ contre +2,8M€ en 2020).
  Ceci grâce à, d'une part, un effort supplémentaire de financement de la collecte consenti dès le début de l'année pour combler le manque d'investissement possible en 2020 à cause des différentes périodes de confinement et d'autre part grâce au Speedons, évènement de gaming caritatif qui nous a permis de maintenir en 2021 un montant de dons ponctuels similaire à celui de 2020.
  La collecte nette (produits moins charges de collecte), elle, du fait de ces investissements diminue par rapport à 2020 (-2M€).
- La hausse des legs et assurances vie (+3,4M€) est quant à elle principalement liée à une assurance vie de plus de 1,3M€ ainsi qu'à un dossier de succession avec plusieurs produits immobiliers vendus dans l'année.

Augmentation de l'activité menée en direct
Les charges d'exploitation augmentent de 2,4M€, soit 2,3% pour atteindre le montant de 106M€.

Cette augmentation est due pour partie au financement complémentaire de la collecte France mais également à la croissance des activités menées en direct sur le terrain par MdM (+4M€, soit +7,3% par rapport à 2020).
Les activités en France ont progressé de 3,4% pour atteindre 11M€ et celles à l'international de 8,2% pour un montant total de 48,8M€.
Cette augmentation des activités menées en direct ne comble cependant pas entièrement la diminution des activités de certains membres du réseau financées par des contrats bailleurs obtenus par MdM-France pour le compte de ces membres. Le financement des activités de MdM-Turquie liées à la crise syrienne précédemment porté par MdM-France a été transféré en 2021 à MdM-Espagne.
Ce qui fait que l'emploi « missions sociales » du CER diminuent, à la fois en valeur absolue (-4,5M€) et en pourcentage (-3,2%).

Déménagement dans le nouveau siège social à Saint-Denis
Après plusieurs mois de travaux, nous avons emménagé le 18 octobre dans notre nouveau siège social situé au 84, avenue du Président Wilson à Saint-Denis (93). Ce bâtiment avait été acquis fin 2020 en état futur de rénovation.
Nous avons occupé notre ancien siège social jusqu'au 18 octobre moyennant un loyer, et nous avons commencé à amortir le bâtiment en octobre 2021 lors du déménagement des bureaux de Paris à Saint-Denis.

Gouvernance
Dr Carine Rolland et Mustapha Benslimane ont été respectivement nommés **Présidente** et **Trésorier**, à l'issue des élections de l'Assemblée Générale de juin 2021.

Modification du périmètre des missions en 2021 :

➢ Ouvertures ou réorientations de pays ou de programmes :
- France : Aquitaine (Démarrage du projet Prisme), Océan Indien (projet Accès et Recours aux Soins sur l'île de la Réunion), Île de France (diagnostic programme Usagers de drogue dans le Nord Est parisien), PACA (démarrage du projet sur l'alternative aux incarcérations par le Logement et le Suivi Intensif (Ailsi))
- Afrique : renforcement des programmes au Burkina Faso, en Ethiopie et à Madagascar
- Amérique latine et Caraïbes : renforcement des programmes en Colombie
- Asie : renforcement des programmes en Malaisie et au Pakistan
- Moyen-Orient : renforcement du programme en Irak

➢ Fermetures ou transferts de pays ou de programmes :
- France : Covid (fin des activités spécifiques), Hauts de France (transfert projet Lille-Sud), Auvergne-Rhône Alpes (fin du transfert du projet de prévention et promotion de la santé en zone rurale dans les Combrailles), PACA (fermeture du projet sans-abris à Marseille)
- Afrique : fermetures de programmes en Côte d'Ivoire (prévention des Grossesses non désirées en milieu scolaire), République Centrafricaine (fermeture du projet Synergies), Nigéria (réponse aux urgences), Algérie (plateforme Alger)
- Asie : Bangladesh (fermeture du projet de prévention des Violences Liées au Genre), Myanmar (Kachin), Pakistan (fermeture du projet de santé sexuelle et reproductive dans le Punjab)
- Europe : Caucase (fin du projet Urgence Haut Karabakh).

2. CHANGEMENT DE PRESENTATION, D'EVALUATION OU DE MODE DE COMPTABILISATION

N/A

3. RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE anciennement appelés « PROJETS ASSOCIATIFS » ET AFFECTATION DU RESULTAT 2021

Quatre réserves pour projets de l'entité ont été constituées ces dernières années.

Elles sont destinées à :

- Adapter les locaux utilisés par nos délégations en France, à nos missions et à la règlementation
- Financer les investissements liés au plan de transformation de MdM-France, notamment ceux liés à la transformation de notre système d'information (la refonte de ce dernier a nécessité plusieurs années de travail préparatoire, et le choix d'un nouvel ERP finances achat a été arrêté fin 2021).
- Financer les dotations aux amortissements du nouveau siège social à Saint-Denis
- Financer de nouveaux investissements de collecte

Leur fonctionnement est explicité ci-dessous au § 4.13.

Conformément au plan comptable des associations, l'imputation sur les réserves des dépenses liées aux projets de l'entité est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Le projet de l'entité « Plan de transformation » ainsi que celui « financement de la collecte » ne seront utilisés qu'à compter de 2022.

Seules des charges au titre du projet de l'entité « Adaptation des locaux » et du projet de l'entité « financement du siège social à Saint-Denis » sont donc constatées en 2021. Elles s'élèvent à 220.370,34€ et sont incluses dans l'excédent de 4.754.827,32€.

Si l'Assemblée Générale 2022 approuve ces dépenses et leur imputation aux deux réserves mentionnées ci-dessus, le résultat de l'exercice à affecter, retraité du coût de ces dépenses, s'élèvera à 4.975.197,66€ au lieu de 4.754.827,32€ (+220.370,34€).

4. REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2021.
Les comptes sont établis en euros.

Au 31 décembre 2021, le total du bilan est de 160.368.751 euros et le compte de résultat, présenté sous forme de tableau, dégage un excédent de 4.754.827 euros (avant imputation au compte de réserve pour projets de l'entité des charges y afférentes).

4.1. REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes ont été établis :

- dans le respect des conventions comptables de base et notamment des principes suivants :
  - Principe de prudence
  - Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
  - Continuité d'exploitation
  - Non compensation
  - Indépendance des exercices

- conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France, et notamment les règlements suivants :
  - ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018 et N° 2020-08, relatifs aux modalités d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation
  - ANC 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général.

4.2. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations de l'association sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont enregistrées et valorisées conformément aux normes édictées par le règlement sur les actifs.

Immobilisations décomposables :

La seule immobilisation décomposable identifiée est le bâtiment hébergeant le siège de l'association, à Saint-Denis.

Elle est analysée comme suit :

	Valeur nette au 31/12/21	Durée d'amortissement
Terrain	8 000 000	-
Construction gros œuvre	7 798 320	40 ans
Construction second œuvre	4 873 950	30 ans
Construction gros équipements	5 848 740	20 ans
Total	26 521 010	

Immobilisations en cours :

Au 31/12/2021, le poste « Immobilisations en cours » est à 0 puisqu'il correspondait à la quote-part d'achèvement des bâtiments composant le site de Saint Denis.

Amortissements :

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire sur leur durée d'utilité.
Cette durée d'utilité a été modifiée en 2020 afin de tenir compte des durées d'utilisation réellement constatées ces dernières années.
Elle est détaillée ci-après.

Pour toutes les nouvelles acquisitions à partir du 01/01/20, les modes d'amortissement pratiqués sur l'exercice figurent en colonne 2020. En face, nous avons mis les modes d'amortissement pratiqués pour les acquisitions en 2019 et avant :

	A compter de 2020	2019 et avant
Bâtiments : Gros œuvre	Linéaire, 40 ans	Linéaire, 20 ans
Bâtiments : Second œuvre	Linéaire, 30 ans	Linéaire, 20 ans
Bâtiments : Gros équipements	Linéaire, 20 ans	Linéaire, 20 ans
Bâtiments : Agencements siège	Linéaire, 10 ans	Linéaire, 6 ans et 10 ans
Autres Agencements, installations France	Linéaire, 6 ans et 10 ans	Linéaire, 6 ans et 10 ans
ERP	Linéaire, de 8 à 10 ans	N/A
Logiciels	Linéaire, 1 an à 3 ans	Linéaire, 1 an à 3 ans
Logiciels développés en sous-traitance	Linéaire 3 ans	Linéaire, 3 ans
Progiciels (Saga, Homère)	Linéaire, 5 ans à 6 ans	N/A
Matériel informatique (Siège et France)	Linéaire 3 ans	Linéaire, 3 ans
Matériel informatique missions internationales	Linéaire 2 ans	Linéaire, 2 ans
Matériel transport Siège - neuf (électrique ou pas)	Linéaire 5 ans	Linéaire, 3 ans et 4 ans
Matériel transport Siège - occasion	Linéaire 3 ans	N/A
Matériel transport missions internationales - neuf (électrique ou pas)	Linéaire 3 ans	Linéaire, 2 ans et 3 ans
Matériel transport missions France - neuf (électrique ou pas)	Linéaire 5 ans	Linéaire, 2 ans et 3 ans

Matériel transport missions (France + international) - occasion	Linéaire 2 ans	N/A
Matériel de bureau Siège et France	Linéaire 6 ans	Linéaire, 6 ans
Mobilier de bureau Siège et France	Linéaire 10 ans	Linéaire, 6 ans
Matériel divers international (mobiliers, matériels industriels, générateurs, climatisation…)	Linéaire, 2 ans à 3 ans	N/A
Matériel médical France et international	Linéaire 3 ans	Linéaire, 6 ans
Matériel communication France et international	Linéaire 3 ans	Linéaire, 6 ans

La dotation aux amortissements de l'exercice est comptabilisée dans le poste Dotation aux amortissements sur immobilisations.

Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

La valeur des actifs de legs figurant au bilan est celle présentée au Conseil d'Administration lors de l'acceptation du legs par celui-ci.
Elle correspond à la valeur notariale du legs et pourra faire l'objet de réévaluation.

Immobilisations financières :

Titres immobilisés : il s'agit de titres de placement dont la durée de détention est supérieure à 1 an.
Leur montant s'élève à 0,03M€ au 31/12/2021.

Prêts : Médecins du Monde se libère de son obligation de participation à l'effort de construction en versant sa contribution à des organismes collecteurs agréés sous forme de prêts sans intérêts, d'une durée de 20 ans.
Leur montant s'élève à 0,97M€ au 31/12/2021.

Autres immobilisations financières : Ce poste correspond aux avances, dépôts et cautionnements versés à des tiers en France et à l'International.
Son montant s'élève à 0,67M€ au 31/12/2021.

Provisions pour dépréciation sur immobilisations :

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée sur les immobilisations au 31/12/2021.

4.3. STOCKS ET DEPRECIATION DES STOCKS

Les stocks sont essentiellement composés de matériel médical et chirurgical, de médicaments, de kits d'urgence et de matériel de communication.
Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et sont valorisés selon la méthode du coût « premier entré, premier sorti » (FIFO).
Une dépréciation est constatée à la clôture de l'exercice si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'entrée.

4.4. CREANCES

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Les créances en monnaies étrangères ont été comptabilisées au cours du taux InforEuro du mois de la constatation de la créance et ont été réévaluées au 31/12/2021 aux taux légaux du cours des devises. Cette réévaluation est constatée en écarts de conversion à l'actif et au passif du bilan.
Le taux InforEuro est un cours moyen mensuel de la devise déterminé par la Commission Européenne.
Les pertes latentes au 31 décembre, résultant de la différence entre le cours InforEuro ayant servi à l'enregistrement du contrat et le cours de la devise au 31/12/2021, entraînent la constitution d'une provision de risque en besoin de fonds propres non évalué au budget d'origine.

4.5. DETTES

Elles sont valorisées à leur valeur nominale.
Les dettes fournisseurs en monnaies étrangères ont été comptabilisées au cours du taux InforEuro du mois de la constatation de la dette. Il n'existe pas de dettes fournisseurs en devises au 31/12/21.
Le taux InforEuro est un cours moyen mensuel de la devise déterminé par la Commission Européenne.

4.6. PLACEMENTS DE TRESORERIE

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont valorisées selon la méthode FIFO.
Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition.
Les placements rémunérés par des intérêts (comptes à terme ou comptes sur livrets) sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les intérêts courus sont comptabilisés.

4.7. COMPTES BANCAIRES ET CAISSES EN DEVISES

Les comptes bancaires et caisses en devises figurant au bilan sont convertis en euros au cours du 31 décembre aux cours donnés par la Banque de France.

4.8. SUBVENTIONS PUBLIQUES ou CONTRIBUTIONS FINANCIERES – OPERATIONS INTERNATIONALES

a. À la signature de la convention avec le bailleur (public ou privé), le montant de la subvention contractuelle ou de la contribution financière est comptabilisé dans le compte du tiers bailleur, inclus dans la rubrique « autres créances » du bilan.
b. À la clôture de l'exercice, l'association détermine l'état d'avancement du projet financé, en comparant les dépenses effectivement réalisées à celles prévues dans la convention de financement, et donc le montant de la subvention à reconnaître dans les comptes de l'exercice. Il est tenu compte le cas échéant des frais administratifs prévus par les conventions.
c. La différence entre la subvention globale accordée et la quote-part enregistrée en produits figure en produits constatés d'avance. Elle représente la part des subventions ou contributions relative aux exercices futurs.
d. Les conventions signées postérieurement à la clôture, finançant des dépenses éligibles au titre de l'exercice, sont enregistrées en subventions à recevoir.

4.9. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT ou CONTRIBUTIONS FINANCIERES – OPERATIONS FRANCE

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au cours duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée à l'association.

Si elles portent en tout ou partie sur une période postérieure à la clôture de l'exercice, un prorata est fait pour affecter les produits à l'exercice concerné et donc des produits constatés d'avance sont comptabilisés le cas échéant.

Les subventions d'investissement sont enregistrées au passif dans les fonds propres consomptibles et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien.

4.10. FONDS DÉDIÉS SUR LES PRODUITS DES TIERS FINANCEURS

Lorsque les ressources collectées auprès des bailleurs, des donateurs ou des testateurs sont affectées par ces derniers à un objet précis sur l'année en cours et n'ont pas été utilisées conformément à leur objet avant la fin de l'exercice, des fonds dédiés sont comptabilisés au passif du bilan. Ils correspondent à la partie inemployée des produits de tiers financeurs et sont dotés à travers l'utilisation d'un compte de charge spécifique : « Report en fonds dédiés ».
Lorsque ces produits de tiers financeurs sont utilisés sur les exercices ultérieurs, une reprise du fonds dédié est effectuée à travers l'utilisation d'un compte de produit spécifique : « Utilisation des fonds dédiés ».

Lorsqu'un fonds dédié ne peut être utilisé conformément à son objet, il ne peut être réaffecté à un autre objet que par décision du Conseil d'Administration et après avoir recueilli l'accord préalable du donateur.
Un tableau détaille la variation des fonds dédiés par origine et par projet sur l'exercice au §14.

4.11. COTISATIONS

Les adhérents de Médecins du Monde paient une cotisation sans contrepartie autre que la participation à l'Assemblée Générale ou la réception de publication.
Ces cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.12. FINANCEMENTS OBTENUS POUR LE COMPTE DU RESEAU INTERNATIONAL

MdM-France peut recevoir des bailleurs des subventions/contributions qu'elle reverse en tout ou partie aux membres du réseau qui mettront en œuvre les activités financées.

Ces subventions/contributions sont enregistrées comme indiqué dans le paragraphe 4.8, à savoir qu'à la signature du contrat, leur montant est enregistré simultanément en « Autres créances » à l'actif du bilan, et en « Produits constatés d'avance », au passif du bilan.

En parallèle, MdM-France établit un contrat avec le membre du réseau concerné pour la partie financée par le bailleur qui sera mise en œuvre par celui-ci. Ce contrat est enregistré au passif du bilan dans un compte « Autres dettes » et en « Charges constatées d'avance » à l'actif du bilan.

Au fur et à mesure de l'avancement de l'action telle que rapportée par le membre du réseau à MdM-France, les écritures sont passées au compte de résultat de la façon suivante : la subvention/contribution du bailleur est enregistrée en produits et le montant utilisé par le membre du réseau est comptabilisé en charges dans le poste « Aides financières ».
Les produits constatés d'avance et les charges constatées d'avance sont décrémentés d'autant.
Les comptes tiers à l'actif et au passif du bilan sont progressivement soldés en fonction des mouvements de trésorerie constatés (encaissement de la créance bailleur, décaissement au profit du membre du réseau concerné).

4.13. PROJETS DE L'ENTITE

L'Assemblée Générale peut décider d'utiliser ses réserves ou l'excédent de l'exercice pour mener à bien un projet précis, appelé « projet de l'entité » et donc constituer à cet effet une « réserve pour projets de l'entité ».

Les projets de l'entité doivent être conformes à l'objet de l'association.
Les dépenses auxquelles ils donnent lieu doivent être clairement identifiées et non assimilables à des charges courantes.

La dotation d'un projet de l'entité, l'imputation des dépenses engagées sur ces mêmes projets, la réaffectation en « Autres réserves » des sommes non utilisées, doivent faire l'objet d'un vote par l'Assemblée Générale.

Comme indiqué au paragraphe 3, il existe actuellement quatre réserves pour projets de l'entité dans les comptes de Médecins du Monde.

DOTATION DES RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE	Année de dotation par l'AG	Dotation du fonds de réserve par l'AG
Adaptation des locaux en région	2016	119 359
	2020	500 000
	2021	500 000
	total	**1 119 359**
Plan de transformation MdM-France	2017	326 717
	2019	345 234
	2020	500 000
	2021	3 700 000
	total	**4 871 951**
Développement de la collecte	2021	2 163 000
	total	**2 163 000**
Financement siège Saint denis	2021	22 060 800
	total	**22 060 800**
Total		**30 215 111**

UTILISATION DES RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE	Année de dotation par l'AG	Consommation*	Montant au bilan au 01/01/2021	Utilisation* 2020 validée par AG	Dotation AG résultat 2020	Montant au bilan au 31/12/2021	Utilisation* 2021 à présenter à l'AG 2022	Montant au bilan à fin 2021 si utilisation approuvée par l'AG
Plan d'adaptation des locaux en France	avant exercice 2021	135 142	582 026	13 759	500 000	1 068 267		1 068 267
	exercice 2021	10 269				-	13 842	- 13 842
	total	**145 411**	**582 026**	**13 759**	**500 000**	**1 068 267**	**13 842**	**1 054 425**
Financement du plan de transformation	avant exercice 2021	-	1 171 951	-	3 700 000	4 871 951		4 871 951
	exercice 2021					-		-
	total	**-**	**1 171 951**	**-**	**3 700 000**	**4 871 951**	**-**	**4 871 951**
Développement de la collecte France	avant exercice 2021	-		-	2 163 000	2 163 000		2 163 000
	exercice 2021					-		-
	total	**-**	**-**	**-**	**2 163 000**	**2 163 000**	**-**	**2 163 000**
Financement du nouveau siège de Saint-Denis	avant exercice 2021	-	-	-	22 060 800	22 060 800	-	22 060 800
	exercice 2021	22 059 048					206 528	- 206 528
	total	**22 059 048**	**-**	**-**	**22 060 800**	**22 060 800**	**206 528**	**21 854 272**
Total		**22 204 459**	**1 753 978**	**13 759**	**28 423 800**	**30 164 019**	**220 370,34**	**29 943 648**

*lorsque la dépense porte sur un investissement, figure dans le poste "consommation" le montant global de l'investissement et dans le poste" utilisation" la partie correspondant à l'amortissement annuel de l'investissement

4.14. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées sur la base d'événements survenus durant l'année ou en cours à la clôture de l'exercice, qui rendent ces risques probables.

Au 31/12/2021, le poste « provisions pour risques » inclut :

- des provisions pour litiges et pour risques (sur des legs, des conventions avec des bailleurs, sur nos missions),
- des provisions pour coûts de fermeture des missions
- la provision pour perte de change latente (différence entre le cours de change utilisé lors de la comptabilisation de la créance ou de la dette et le cours de change au 31/12, lorsque celui-ci impacte défavorablement la créance ou la dette).

Au 31/12/2021, le poste « provisions pour charges » inclut :

- La provision pour indemnités de départ à la retraite,
  Celle-ci est évaluée sur la globalité de l'effectif salarié en CDI de Médecins du Monde (hors personnel international local).
  Le montant des engagements retraite (avec charges sociales) tient compte des éléments suivants :
  - âge de départ à la retraite : 65 ans
  - taux de turnover lissé sur les 4 dernières années (2018 à 2021)
  - évolution des salaires de 0,5% par an (inflation INSEE 2021)
  - taux d'actualisation annuel : 0,99%
  - table de survie INSEE 2019

4.15. LEGS ET AUTRES LIBÉRALITÉS

Depuis le 01/01/2020, les biens meubles et immeubles provenant d'un legs ou d'une donation et destinés à être cédés par l'association sont enregistrés de la manière suivante :

- **Dès l'acceptation de la libéralité par le Conseil d'Administration** :

- L'actif net successoral attendu (biens reçus moins charges liées au legs), ou la donation, est enregistré en Produits d'exploitation.

- Les biens reçus par legs et destinés à être cédés sont enregistrés à l'actif du bilan selon leur nature :
  - en « Créances reçues par legs ou donations » : les espèces, actifs bancaires, actifs financiers cotés ou parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres
  - en « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » : les biens autres que ceux visés ci-dessus et qui sont destinés à être cédés (mobiliers et immobiliers).
  - en immobilisations incorporelles, les donations temporaires d'usufruit

- Les charges liées à la succession sont reprises au passif du bilan :
  - en « Dettes des legs ou donations » : dettes du défunt au jour de son décès, et dettes grevant le bien transféré à Médecins du Monde
  - en « Provisions sur legs » : obligations à la charge de MdM liées à l'acceptation du legs et ne rentrant pas dans le passif successoral (par ex le coût d'entretien de sa tombe demandé par le défunt)

- Le produit enregistré lors de l'acceptation de la libéralité par le Conseil d'Administration est compensé immédiatement au compte de résultat par une charge de même montant (report en fonds reportés) dont la contrepartie figure au passif du bilan en « Fonds reportés liés aux legs et donations ».

- **Au fur et à mesure de la réalisation du legs** (encaissements des actifs et décaissements de charges) :

- Les « Fonds reportés liés aux legs et donations » sont décrémentés du montant des encaissements nets et un produit est enregistré en compte d'« utilisation des fonds reportés ».

- Les comptes de « Créances reçues par legs et donations », de « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » sont décrémentés au fur et à mesure des encaissements, les comptes de « Dettes des legs et donations » et « Provisions sur legs », le sont au fur et à mesure des décaissements.

Les legs pour lesquels la délibération en CA n'a pas encore eu lieu figurent en Hors bilan.

Au 01/01/21, les valeurs des libéralités ont été reprises telles qu'acceptées par le Conseil d'Administration, au moment de la délibération, les legs n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation.

Au 31 décembre 2021, le montant des legs en cours de réalisation s'élève à 10.492.033€, à savoir :
- 7.931.219€ de valeur d'immobilisations à céder et 4.593.548 € de créances à encaisser (actif du bilan)
- Déduction faite de 2.032.733 € de dettes à rembourser (passif du bilan)

Le montant des legs connus mais non encore acceptés en CA s'élève à 2.979.102€ (engagement hors bilan).

4.16. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Au travers des états comptables et financiers, les recettes et les dépenses liées à l'exercice de l'activité de Médecins du Monde sont clairement identifiées.

Toutefois, la comptabilité ne traduit que partiellement notre mode de fonctionnement. En effet, en tant qu'association, nous bénéficions de nombreuses contributions volontaires qui, elles, ne sont pas comprises dans notre résultat financier.

Ces contributions volontaires incluent non seulement l'engagement bénévole de centaines de personnes, sans lesquelles nous ne pourrions mener à bien nos actions, mais aussi la mise à disposition gratuite de biens, de services et de secours en nature, fournis par des entreprises, des associations, des fondations ou des bailleurs.

Nous bénéficions ainsi par exemple de dons de matériels, de biens, de nourriture ou de médicaments et de supports de communication à titre gracieux.

Cette générosité, autre que financière, apparaît en pied du compte de résultat, dans le Compte d'Emploi des Ressources ainsi que dans le nouveau Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD). Ce sont des contributions qui permettent à l'association de faire des économies et/ou d'engager des actions supplémentaires.

Dons et prestations en nature :
La valorisation des biens ou prestations en nature se fait sur la base de documents officiels des donateurs attestant la valeur financière du bien ou de la prestation en nature octroyée à Médecins du Monde. Cette valeur financière reflète le coût de revient du bien ou de la prestation.
La valorisation des dons et prestations en nature pour l'année 2021 s'élève à 0,67M€ contre 0,58M€ en 2020.

Bénévolat :
Un bénévole est une personne physique qui, sans aucune contrepartie de quelque nature que ce soit, agit dans une association.
Depuis 2014, l'activité des bénévoles en France est saisie sur un outil informatique centralisé.
Grâce à ces renseignements, nous connaissons l'identité du bénévole, la nature de son activité et le nombre d'heures effectuées.
La valorisation du bénévolat consiste à calculer combien auraient coûté ces heures si elles avaient été effectuées par des salariés dans le cadre d'un travail rémunéré. La grille de référence utilisée pour cette valorisation monétaire est la grille de salaires de Médecins du Monde. Le coût des charges patronales est inclus dans le calcul.

FRAIS DE BENEVOLAT 2021

Durant l'exercice 2021, les bénévoles recensés ont travaillé 137.415 heures, ce qui aurait représenté un coût d'environ 3,95M€ (contre 3M€ en 2020), soit 75,50 ETP. Cela étant, la valorisation s'effectuant sur une base déclarative, elle ne représente pas avec exactitude le travail des bénévoles au cours d'une année complète. Ce mode de recensement ne permet pas d'en garantir le caractère exhaustif et sous-estime potentiellement la réalité.

L'activité bénévole, après avoir subi une baisse notable liée au Covid, est repartie à la hausse en 2021 grâce, en partie, à la vaccination qui, en diminuant les risques de cas graves, a permis le retour des bénévoles vulnérables qui avaient stoppé leurs activités et à l'arrivée de nouveaux bénévoles.
L'augmentation de 33,76% est sans doute également liée au changement de processus de comptabilisation en 2020 qui avait pu déstabiliser les bénévoles et entrainer une importante sous-déclaration. Depuis, les habitudes ont été prises et les déclarations ont repris un niveau plus régulier.

Volontariat :
Le volontaire est une personne physique majeure qui remplit les 3 conditions suivantes :
1) Il s'engage par contrat de volontariat avec une association de solidarité internationale reconnue par le ministère des Affaires Étrangères ou le ministère de la Coopération.
2) Il participe dans ce cadre à une action de solidarité internationale.
3) Il accomplit une ou plusieurs missions d'intérêt général dans un pays ne figurant pas sur une liste fixée par arrêté (arrêté du 02 mai 1995).

Le contrat de volontariat garantit au volontaire : formation, indemnités de subsistance et avantages en nature, prises en charge des frais de voyage et rapatriement, assistance en responsabilité civile, couverture sociale et soutien technique. La protection sociale est assurée dans le cadre des dispositions relatives à l'assurance volontaire des

Français expatriés (CFE - caisse des Français de l'étranger).

La contribution des volontaires est valorisée selon la méthode suivante :
Médecins du Monde connaît précisément le nombre de volontaires effectuant une ou des missions pendant un exercice. Ce nombre de missions, à durée variable, correspond à un nombre de jours. Ce nombre de jours est exprimé en équivalent temps plein sur une base mois/homme. Chaque profil professionnel de volontaire est assimilé à une fonction exercée à Médecins du Monde afin de permettre le calcul d'un salaire théorique chargé, selon le barème des salaires interne à Médecins du Monde.
De ce montant, sont défalqués les indemnités et avantages en nature réellement versés aux volontaires.
Au 31 décembre 2021, la contribution des volontaires s'élève à 0,08M€.

4.17. AUTRES INFORMATIONS

Honoraires du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2021 s'élève à 72.537€ TTC.

Frais des administrateurs

Au cours de l'exercice 2021, le montant des frais de déplacement et de missions des administrateurs de l'association s'est élevé à 34.093€ (soit une augmentation de 4.580€) par rapport à 2020, montant relativement faible par rapport aux années précédant la pandémie Covid, dû à la réduction des voyages effectués sur le terrain et aux nouvelles méthodes de travail (plus de réunions en distanciel, etc.).

Indemnité du Président de l'Association

Conformément aux dispositions statutaires et à l'article 261-7-1-d et de l'article 242 C de l'annexe II du code général des impôts, Médecins du Monde indemnise la fonction de Président du Conseil d'Administration.
Le montant maximum de cette indemnité est fixé à 1,3 fois le plafond de la sécurité sociale ou de toute autre référence qui pourrait lui être substituée. Cette indemnisation s'entend comme brute. L'indemnisation ne saurait excéder 3 mandats d'une année, consécutifs ou non.
L'indemnité versée au titre de 2021 s'élève à 53.476,84€, à cela s'ajoute un rattrapage effectué en 2021 au titre de 2020 d'un montant de 795,60 euros, soit un total de 54.272,44€

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés (article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006)

Les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés de l'association sont le ou la Président.e, le ou la Trésorier.ère et le ou la Secrétaire Général.e.
Seul.e le ou la Président.e perçoit une indemnité comme indiqué dans le paragraphe précédent 53.477€ en 2021 au titre de 2021.

Evénements postérieurs à la clôture

Nous anticipons des conséquences sur l'année 2022 de l'actuelle guerre en Ukraine lancée fin février 2022, à la fois sur nos opérations (Médecins du Monde-France ainsi que certains membres du réseau MdM sont présents en Ukraine et dans les pays limitrophes pour aider la population ukrainienne fuyant les combats) et sur notre collecte (nos donateurs et partenaires se sont fortement mobilisés dans ces premiers mois de conflit). Nous restons néanmoins vigilants sur le financement des autres crises moins médiatiques.

5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

5.1. TABLEAU DE MOUVEMENT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (en euros)	Au 01/01/2021	Acquisitions	Cessions	Affect. Immos en cours & reclassements poste à poste	Au 31/12/2021
Logiciels sous-traités	935 247		0		935 247
Concessions (logiciel)	401 041	83 751		41 034	525 827
Sous-total	**1 336 288**	**83 751**	**-**	**41 034**	1 461 073
Avances sur Immo. Incorporelles	41 034	147 557		- 41 034	147 557
TOTAL INCORPORELLES	**1 377 322**	**231 308**	**-**	**-**	**1 608 630**

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Au 01/01/2021	Acquisitions	Cessions	Affect. Immos en cours & reclassements poste à poste	Au 31/12/2021
TERRAIN					
Terrain	0	-		-	-
Terrain Marcadet	0	-		-	-
Terrain Saint Denis	8 000 000				8 000 000
Sous-total	**8 000 000**	**-**	**-**	**-**	**8 000 000**
CONSTRUCTIONS					
Construction	-	-	-	-	-
Construction Saint Denis	-	9 105 210		9 415 800	18 521 010
Inst. Agenc. Aménag. Const.	7 870	242 192		-	250 062
Inst. Agenc. Aménag. Const. Saint Denis	-	974 790			974 790
Inst. Agenc. Aménag. Const. Miss. Etrang.	13 469		-		13 469
Sous-total	**21 339**	**10 322 192**	**-**	**9 415 800**	**19 759 331**
AUTRES IMMO.CORPORELLES					
Agencement Installation Saint denis		2 445 514			2 445 514
Agencement Installation	1 027 916	33 713			1 061 630
Matériel transport	954 445	277 209			1 231 654
Matériel informatique	1 145 144	161 749		-	1 306 894
Matériel bureau	421 736	270 861	267 910		424 687
Mobilier bureau	520 168	6 448	490 467	-	36 148
Matériel médical	75 303	15 483		-	90 786
Matériel communication	245 085			-	245 085
Matériel audiovisuel	55 236		6 970	-	48 266
Sous-total	**4 445 033**	**3 210 977**	**765 347**	**-**	**6 890 664**
Immo. corporelles en cours	9 415 800			- 9 415 800	-
TOTAL CORPORELLES	**21 882 173**	**13 533 168**	**765 347**	**-**	**34 649 995**

TOTAL	**23 259 495**	**13 764 476**	**765 347**	**-**	**36 258 625**

5.2. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Au 01/01/2021	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Logiciels sous-traités	776 987	81 459	0	858 447
Concessions (logiciel)	369 663	48 704		418 367
Total Incorporelles	**1 146 650**	**130 164**	**0**	**1 276 814**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**Au 01/01/2021**	**Dotations**	**Reprises**	**Au 31/12/2021**
Construction				
Construction	0			0
Construction Saint Denis	0	131 777		131 777
Inst. Agenc. Aménag. Const. Saint Denis	0	19 767		19 767
Inst. Agenc. Aménag. Const. Miss. Etrang.	4 446	5 077		9 523
Sous-total	**4 446**	**156 621**	**0**	**161 067**
Autres Immo. Corporelles				
Agencement installation	806 184	106 498		912 682
Matériels transport	795 443	114 823		910 266
Matériel informatique	957 853	144 572		1 102 425
Matériel bureau	404 775	13 410	267 910	150 275
Mobilier bureau	502 484	2 858	490 467	14 875
Matériel médical	57 285	8 891		66 176
Matériel communication	240 747	1 471		242 217
Matériel audiovisuel	54 090	750	6 970	47 870
Sous-total	**3 818 861**	**393 273**	**765 347**	**3 446 786**
Total Corporelles	**3 823 307**	**549 895**	**765 347**	**3 607 854**
Total	**4 969 957**	**680 058**	**765 347**	**4 884 667**

5.3. TABLEAU DES VALEURS NETTES COMPTABLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	MONTANTS BRUTS AU 31/12/21	TOTAL AMORTISSEMENTS AU 31/12/21	VALEURS NETTES COMPTABLES AU 31/12/21
Logiciels sous traités	935 247	858 447	76 800
Concessions	525 827	418 367	107 459
Avances Immo. Incorporelles	147 557		147 557
Total Incorporelles	**1 608 630**	**1 276 814**	**331 816**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**MONTANTS BRUTS AU 31/12/21**	**TOTAL AMORTISSEMENTS AU 31/12/21**	**VALEURS NETTES COMPTABLES AU 31/12/21**
TERRAIN			
Terrain	0		0
Terrain Marcadet	0		0
Terrain Saint Denis	8 000 000		8 000 000
Sous-total	**8 000 000**		**8 000 000**
CONSTRUCTION			
- Construction			
- Construction Saint Denis	18 521 010	0	18 521 010
- Inst. Agenc. Aménag.	250 062	131 777	118 284
- Inst. Agenc. Aménag. Const Saint Denis	974 790	19 767	955 023
- Inst. Agenc. Aménag. Const. Miss. Etrang.	13 469	9 523	3 946
Sous-total	**19 759 331**	**161 067**	**19 598 264**
AUTRES IMMO CORPORELLES			
Agencement Installation	3 507 143	912 682	2 594 461
Matériel transport	1 231 654	910 266	321 388
Matériel informatique	1 306 894	1 102 425	204 469
Matériel bureau	424 687	150 275	274 412
Mobilier bureau	36 148	14 875	21 273
Matériel médical	90 786	66 176	24 610
Matériel communication	245 085	242 217	2 867
Matériel audiovisuel	48 266	47 870	396
Sous-total	**6 890 664**	**3 446 786**	**3 443 877**
Immos corpo. En cours	0		0
Total Corporelles	**34 649 995**	**3 607 854**	**31 042 140**
Total	**36 258 625**	**4 884 667**	**31 373 957**

6. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

IMMOBILISATIONS FINANCIERES (en euros)	Au 31/12/2021
Autres titres immobilisés	29 302
Prêts participation construction	967 816
Dépôts et cautionnements	667 365
Total	**1 664 483**

7. STOCKS

STOCKS (en euros)	Au 31/12/2021
Montant des stocks à la clôture	350 128
Dépréciation stock	
Montant net	**350 128**

8. ÉTAT DES CRÉANCES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

CREANCES (en euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé :			
Prêts (participation à l'effort de construction)	967 816	27 525	940 291
Autres immobilisations financières	667 365		667 365
Total 1	**1 635 181**	**27 525**	**1 607 656**
De l'actif circulant :			
Fournisseurs débiteurs	19 495	19 495	0
Clients, usagers et comptes rattachés	48 140 233	19 446 536	28 693 696
Personnel et comptes rattachés	14 926	14 926	0
Organismes sociaux	130 907	130 907	0
Etat	48	48	0
Débiteurs divers	1 602 284	1 602 284	0
Produits à recevoir	151 692	151 692	0
Créances reçues par legs ou donations	4 593 548	0	4 593 548
Total 2	**54 653 133**	**21 365 889**	**33 287 244**
Charges constatées d'avance	10 700 965	9 845 560	855 405
Total 3	**10 700 965**	**9 845 560**	**855 405**
TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3)	**66 989 279**	**31 238 974**	**35 750 305**

Montant des :	- Prêts accordés en cours d'exercice	**95 944**
	- Remb. obtenus en cours d'exercice	**38 641**

9. PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR (en euros)	Au 31/12/2021
- Ristournes, rabais, remises à obtenir et avoirs à recevoir	660
- Organismes sociaux - Produits à recevoir	86 681
- Etat - Produits à recevoir	48
- Produits à recevoir	151 692
** subventions à recevoir*	*70 365*
** autres produits à recevoir*	*4 884*
** réseau international*	*76 443*
Total	**239 081**

10. DISPONIBILITÉS

10.1. PLACEMENTS

PLACEMENTS FINANCIERS (en euros)	Valeur d'acquisition	Cours au 31/12/2021	Plus-value latente	Moins-value latente
SICAV ou FCP	0	0	0	0
Actions	0		0	0
Comptes sur livret	24 576 363			
Intérêts courus sur comptes sur livret				
TOTAL	**24 576 363**			

10.2. BANQUES ET CAISSES

VALEURS BRUTES (en euros)	Au 31/12/2021
Valeurs à l'encaissement	4 621 131
Soldes Banques (y compris comptes sur livret)	48 677 641
Soldes Caisses	358 069
Total	**53 656 841**

Les valeurs à l'encaissement représentent essentiellement les dons envoyés par les donateurs jusqu'au 31/12 au soir et encaissés par nos soins dans les premiers jours du mois de janvier.

11. CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (en euros)	Au 31/12/2021
Fournisseurs et frais sur missions facturés d'avance	1 253 094
Part des financements obtenus par MdM-France pour le compte du réseau relative aux exercices postérieurs à 2021	9 447 870
Total	**10 700 965**

12. VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES (en euros)	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou Consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	*dont Générosité du Public*	Montant	*dont Générosité du Public*	Montant	*dont Générosité du public*	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	15 245							**15 245**
Fonds propres avec droit de reprise								**0**
Ecarts de réévaluation								**0**
Autres réserves	18 226 946	11 732 333	*11 732 333*					**29 959 279**
Réserves pour projets associatifs	1 753 978	28 423 800				13 759	*0*	**30 164 018**
Réserve générale d'intervention			*0*					**0**
Report à nouveau	3 652 938			1 566		53 000		**3 601 504**
Excédent ou déficit de l'exercice	40 142 374	-40 142 374		4 754 827	*4 754 827*			**4 754 827**
Situation nette	**63 791 479**	**13 759**	***11 732 333***	**4 756 393**	***4 754 827***	**66 759**	***0***	**68 494 873**
Fonds propres consomptibles								**0**
Subventions d'investissement								**0**
Provisions règlementées								**0**
TOTAL	**63 791 479**	**13 759**	***11 732 333***	**4 756 393**	***4 754 827***	**66 759**	***0***	**68 494 873**

13. TABLEAU DES PROVISIONS

PROVISIONS (en euros)	Au 01/01/21	Dotation de l'exercice	Reprise de provision		Au 31/12/21
			Reprise utilisée	Reprise non utilisée	
Provisions pour risques					
Provisions pour litiges	594 591	82 773			677 364
Autres provisions pour risques	1 356 695	307 015	327 487	157 713	1 178 511
Provisions pour perte de change	235 860	482 457		235 860	482 457
Sous-total 1	**2 187 146**	**872 245**	**327 487**	**393 573**	**2 338 332**
Provisions pour charges					
Provisions pour risques liés aux indemnités de départs à la retraite	647 105	699 719	67 897	579 208	699 719
Sous-total 2	**647 105**	**699 719**	**67 897**	**579 208**	**699 719**
Provisions pour dépréciation					
Sur immobilisations financières					0
Autres provisions pour dépréciation	5 742				5 742
Sous-total 3	**5 742**	0	0	0	**5 742**
Provisions pour legs					
sur legs	0				0
Sous-total 4	**0**	0	0	0	**0**
Total (1+2+3+4)	**2 839 993**	**1 571 964**	**395 383**	**972 781**	**3 043 793**

14. FONDS DÉDIÉS ET FONDS REPORTES

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DÉDIÉS

VARIATION DES FONDS DEDIES (en euros)		À l'ouverture de l'exercice	Reports 2021	Utilisations 2021		Transferts	A la clôture de l'exercice	
				Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation		**0**	**37 838**	**0**	**0**	**0**	**37 838**	
	AGEFIPH		3 038				**3 038**	
	ARS-Guyane		34 800				**34 800**	
Contributions financières d'autres organismes		**114 380**	**0**	**45 252**	**0**	**0**	**69 128**	
	LOREAL -OPERATION SOURIRE CAMBODGE	65 700					65 700	
	ASSOCIATION UTOPIA - IDF Urgences	25 252		25 252			**0**	
	ALLIANCE URGENCE-LIBAN	23 428		20 000			**3 428**	
Ressources liées à la générosité du public		**495 815**	**0**	**495 815**	**0**	**0**	**0**	
	Collecte MDM ALL - LIBAN	76 000		76 000			**0**	
	LEGS LEGALL - ETHIOPIE	419 815		419 815			**0**	
TOTAL		**610 195**	**37 838**	**541 067**	**0**	**0**	**106 966**	

TABLEAU DES FONDS REPORTES

	Solde à l'ouverture de l'exercice 2021	Variations de l'exercice2021			Solde à la clôture de l'exercice 31/12/2021
	Montant global	Augmentation	Diminution	Corrections suite à l'application du nouveau plan comptable	Montant global
	9 878 423	7 886 298	7 272 688		10 492 033
TOTAL	**9 878 423**	**7 886 298**	**7 272 688**	**0**	**10 492 033**

15. ÉTAT DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES DETTES	Montant brut au 31/12/21	A 1 an au plus	Plus d'1 an moins 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	179	179	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 415 904	6 415 904	
Dettes des legs ou donations (*)	2 032 733		2 032 733
Dettes fiscales et sociales	5 968 693	5 968 693	
Dettes sur immo. et comptes rattachés	1 452 067	1 452 067	
Autres dettes	11 931 817	11 931 817	
Total Dettes	**27 801 394**	**25 768 660**	**2 032 733**
Produits constatés d'avance	**49 902 771**	**31 848 081**	**18 054 691**
Total général	**77 704 165**	**57 616 741**	**20 087 424**

(*) Le détail des Dettes des legs à moins d'un an ou plus d'un an n'est pas évaluable.

16. TABLEAU DETAILS CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

CATEGORIES BAILLEURS	CONCOURS PUBLICS	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT
Agence française de développement (AFD)		6 900 204	
Agences régionales de santé (ARS)		2 642 525	
Ambassades de France		55 955	
Autres organismes publics internationaux		369 190	
Centre de Crise et de Soutien (CDCS)		2 624 939	
Collectivités territoriales France		914 167	
Divers Etat français		1 070 194	
Fonds mondial contre la tuberculose le paludisme et le sida		2 008 216	
Ministère affaires étrangères - Etats Unis		1 655 710	
Ministère des Affaires étrangères - Allemagne (BMZ et GFFO)		11 493 315	
Ministère des Affaires étrangères - Belgique		501 818	
Ministère des Affaires étrangères - Canada		5 620 485	
Nations Unies		1 945 182	
Organismes sociaux Français (CPAM, CGSS, CCAS)		881 194	

Union européenne (dont ECHO)		14 167 297	
TOTAL		**52 850 392**	

17. SUIVI DES LIBERALITES REALISES SUR L'EXERCICE

LIBERALITES 2021 (en euros)	**Au 31/12/21**
PRODUITS	**16 292 708**
Montant perçu au titre d'assurances vie	*3 336 127*
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	*5 674 061*
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	*3 145 178*
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	*4 137 343*
CHARGES	**7 910 005**
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	*3 134 052*
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	*25 000*
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	*4 750 953*
SOLDE DES LIBERALITES	**8 382 704**

18. CHARGES À PAYER

CHARGES A PAYER (en euros)	**Au 31/12/21**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	
* Intérêts courus non échus	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**2 290 241**
** Factures non parvenues*	*2 290 241*
Dettes fiscales et sociales	**4 169 224**
** Dettes provisionnées pour congés à payer*	*1 796 609*
** Autres charges de personnel à payer*	*978 643*
** Organismes sociaux - charges à payer*	*980 039*
** Etat charges à payer*	*413 933*
Autres dettes	**491 494**
** Divers - charges à payer*	*491 494*
TOTAL	**6 950 959**

19. PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (en euros)	Au 31/12/21
Subventions étranger	**48 401 446**
Afrique	21 763 957
Amérique Latine et Caraïbes	1 810 052
Asie	3 331 484
Europe	97 503
Moyen-Orient et Afrique du Nord	20 225 888
Multi-pays	1 172 563
Subventions liées à financement du réseau	**1 410 803**
Subventions France	**90 523**
TOTAL	**49 902 771**

20. ENGAGEMENTS HORS-BILAN

20.1. ENGAGEMENTS RECUS

ENGAGEMENTS RECUS SUR LEGS ET DONATIONS	Legs et donations au 31/12/2021
Nombre de libéralités notifiées mais non acceptées par le CA à la date du 31/12 /2021	69
Estimation du montant à recevoir au 31/12	**2 979 102**

20.2. ENGAGEMENTS DONNES

Engagement de Crédit-Bail (en euro)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	Jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	Total à payer	
Total	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Engagement de Crédit-Bail (en euro)	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Total	**0**	**0**	**0**	**0**

21. INFORMATIONS LIÉES AU PERSONNEL

21.1. Effectifs au 31 décembre 2021 :

1.553 Acteur.rice.s pour le secteur international :

- 1.377 salariés nationaux sur les terrains d'intervention
- 1 volontaire de la solidarité internationale
- 110 salarié.e.s sur les missions internationales (dont deux postes contractuels du réseau MdM)
- 65 salarié.e.s de la Direction des Opérations Internationales (DOI) au siège (incluant 6 voltigeur.euse.s)

1.683 Acteurs pour le secteur France :

- 1.530 bénévoles actif.ve.s (dont les 215 cadres associatifs bénévoles ci-dessous)
- 133 salarié.e.s sur le terrain et en délégations régionales
- 20 salarié.e.s de la Direction des Opérations France (DOF) au siège

394 Acteurs en support aux opérations :

- 215 cadres bénévoles associatifs (administrateur.rice.s, membres de collèges régionaux, responsables de groupes, responsables de missions)
- 179 salarié.e.s au siège (dont deux postes délocalisés)

Soit 3.415 acteurs au total.

21.2. Salaires de droit français :

Moyenne des trois salaires les plus hauts (brut annuel) : 83.529€
Moyenne des trois salaires les plus bas (brut annuel) : 26.220€
Salaire moyen annuel brut : 39.633€
Le ratio des 3 plus hauts salaires / 3 plus bas salaires : 3,19
La moyenne des trois plus bas salaires est supérieure au SMIC de 26,89% (hors 13ème mois)
Ces éléments n'incluent pas les primes d'ancienneté.

22. DÉTAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION	2021	2020	2021/2020
Variation de stock	25 175	-58 558	-143%
Matériel sanitation	1 364 585	614 594	122%
Matériel d'habitation	7 112	68 787	-90%
Matériel logistique	321 680	209 605	53%
Matériel roulant	248 090	322 457	-23%
Matériel divers	75 390	38 818	94%
Fournitures non stockables	950 241	858 515	11%
Médicaments et matériel médical	4 741 415	5 754 480	-18%
Fournitures entretien / administratives	935 553	1 106 392	-15%
Matériel expatriés	204 647	212 649	-4%
Petit matériel	430 856	226 441	90%
Fournitures mailing	21 521	23 726	-9%
Aide alimentaire / nourriture / hébergement	1 139 811	943 371	21%
Marchandises manifestations	40 138	81 511	-51%
Achats	**10 506 215**	**10 402 788**	**1%**
Sous-traitance	11 950 472	7 113 477	68%
Redevances crédit-bail			
Locations et charges locatives	5 000 908	4 269 742	17%
Entretien et réparations	1 330 884	1 389 712	-4%
Primes d'assurances	340 287	330 182	3%
Etudes et recherche	80 164	86 604	-7%
Divers	188 039	221 763	-15%
Services extérieurs	**18 890 755**	**13 411 479**	**41%**
Intérimaires (France)	159 355	119 665	33%
Frais liés à des personnels extérieurs à l'association (International)	1 477 159	1 397 048	6%
Rémunération d'Inter. et Honoraires	2 909 205	2 300 260	26%
Publicité et publications	2 058 335	1 815 081	13%
Transport	1 009 027	919 737	10%
Déplacements missions et Réceptions	3 137 870	2 529 760	24%
Frais postaux et Télécommunications	2 050 667	2 188 353	-6%
Frais bancaires	290 695	231 620	26%
Divers	151 634	124 445	22%
Autres services extérieurs	**13 243 947**	**11 625 970**	**14%**
Impôts Taxes et versements assimilés	**3 424 736**	**3 125 090**	**10%**
Salaires et traitements	33 556 696	33 003 235	2%
Charges sociales	8 917 435	8 653 355	3%
Charges de personnel	**42 474 131**	**41 656 590**	**2%**
Charges diverses de gestion	568 437	372 612	53%
Subventions versées par l'association	15 045 808	20 501 655	-27%
Autres charges de gestion	**15 614 245**	**20 874 268**	**-25%**
Dotations aux amortissements et provisions	**1 769 565**	**1 894 574**	**-7%**
Report en fonds dédiés	**37 838**	**610 195**	
TOTAL	**105 961 433**	**103 600 953**	**2%**

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION 2021

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2021		2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**54 478 285,93**	**54 478 285,93**	**76 939 883,55**	**76 939 883,55**
1.1 Cotisations sans contrepartie	24 305,06	24 305,06	28 865,00	28 865,00
1.2 Dons, legs et mécénat	54 347 202,59	54 347 202,59	48 856 225,43	48 856 225,43
Dons manuels	45 964 498,65	45 964 498,65	43 804 678,20	43 804 678,20
Legs, donations et assurances vie	8 382 703,94	8 382 703,94	5 051 547,23	5 051 547,23
Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	106 778,28	106 778,28	28 054 793,12	28 054 793,12
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**2 583 144,06**		**13 417 591,27**	
2.1 Cotisations avec contrepartie		-		
2.2 Parrainage des entreprises	23 764,13			
2.3 Contributions financière sans contrepartie	1 779 058,68		3 107 684,11	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	780 321,25		10 309 907,16	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	**52 850 391,86**		**57 156 921,01**	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	**1 368 163,74**	-	**1 448 952,96**	-
5- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	**541 067,00**	**495 815,00**	**139 546,00**	**139 546,00**
TOTAL	**111 821 052,59**	**54 974 100,93**	**149 102 894,79**	**77 079 429,55**
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	**84 353 690,50**	**32 838 188,80**	**88 814 620,36**	**31 697 173,53**
1.1 Réalisée en France	17 008 262,93	11 199 118,65	16 493 513,10	10 675 678,42
Actions réalisées par l'organisme	*16 912 257,65*		16 434 991,04	
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	*96 005,28*		58 522,06	
1.2 Réalisées à l'étranger	67 345 427,57	21 639 070,15	72 321 107,26	21 021 495,11
Actions réalisées par l'organisme	*59 136 693,68*		56 932 101,12	
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	*8 208 733,89*		15 389 006,14	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**16 724 281,73**	**15 564 845,34**	**12 505 057,56**	**11 423 503,73**
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	15 797 041,90	15 564 845,34	11 423 503,73	11 423 503,73
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	927 239,83	-	1 081 553,84	-
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**4 373 418,40**	**1 607 407,02**	**5 395 356,74**	**28 865,00**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATI	**1 571 964,27**		**1 629 016,01**	
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	**5 032,00**		**6 276,00**	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	**37 838,37**	-	**610 194,60**	**495 815,00**
TOTAL	**107 066 225,27**	**50 010 441,15**	**108 960 521,28**	**43 645 357,26**
EXCEDENT OU DEFICIT	4 754 827,32	4 963 659,78	40 142 373,51	33 434 072,29

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2021		2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**4 186 603,66**	**4 186 603,66**	**3 403 565,83**	**3 403 565,83**
Bénévolat	4 024 566,62	4 024 566,62	3 215 009,65	3 215 009,65
Prestation en nature	63 177,36	63 177,36	91 545,78	91 545,78
Dons en nature	98 859,68	98 859,68	97 010,40	97 010,40
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	**510 775,11**		**394 478,41**	
Prestations en nature				
Dons en nature	510 775,11		394 478,41	
TOTAL	**4 697 378,77**	**4 186 603,66**	**3 798 044,24**	**3 403 565,83**
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	**4 505 960,46**		**3 586 875,00**	
Réalisées en France	3 971 679,50		3 171 863,00	
Réalisées à l'étranger	534 280,96		415 012,00	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	**7 938,61**		**196,00**	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	**183 479,70**		**210 974,00**	
TOTAL	**4 697 378,77**		**3 798 044,40**	

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2021

EMPLOIS PAR DESTINATION	2021	2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	2021	2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE			**RESSOURCES DE L'EXERCICE**		
1 - MISSIONS SOCIALES	**32 838 189**	**31 697 174**	**1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC**		
1.1 Réalisées en France	**11 199 119**	**10 675 678**	1.1 Cotisations sans contrepartie	24 305	28 865
Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats	54 347 203	48 856 225
Versements à d'autres organismes agissant en France			Dons manuels	45 964 499	43 804 678
			Legs, donations et assurances vie	8 382 704	5 051 547
1.2 Réalisées à l'étranger	**21 639 070**	**21 021 495**	Mécénats		
Actions réalisées par l'organisme					
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	106 778	28 054 793
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**15 564 845**	**11 423 504**			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	15 564 845	11 423 504			
2.2 Frais de recherche des ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**1 607 407**	**28 865**			
TOTAL DES EMPLOIS	**50 010 441**	**43 149 542**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**54 478 286**	**76 939 884**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			**2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS**		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	495 815	**3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS**	495 815	139 546
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	**4 963 660**	**33 434 072**	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	**54 974 101**	**77 079 430**	**TOTAL**	**54 974 101**	**77 079 430**
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	28 837 655	10 907 019
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	4 963 660	33 434 072
			(-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 13 013 734	- 15 503 436
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	20 787 581	28 837 655

FOCUS SUR LES FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2021	2020
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	495 815	139 546
(-) Utilisation	- 495 815	- 139 546
(+) Report	-	495 815
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	**-**	**495 815**

23. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES et COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION

Le compte annuel d'emploi des ressources (CER) et le Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) ont été élaborés conformément aux dispositions du règlement comptable n°2018-06 (modifié par le règlement ANC 2020-08) ainsi que selon les critères d'affectation et de répartition approuvés par le Conseil d'Administration de MdM-France en 2019 et utilisés dès l'arrêté des comptes 2018.

CROD
Le compte explique comment ont été utilisées les ressources globales de l'association et donc la répartition de ces ressources entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.
Le total des charges et produits apparaissant dans la colonne « Total » de l'état est identique à celui du compte de résultat.

CER
Le compte détaille spécifiquement l'emploi des seuls fonds issus de la générosité du public, et permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public, collectées sur l'exercice ou provenant des fonds non utilisés les années antérieures.

23.1. LES EMPLOIS

23.1.1. Missions sociales

Médecins du Monde a pour vocation de soigner les populations les plus vulnérables dans des situations de crises et d'exclusion partout dans le Monde et en France, de révéler les risques de crises et de menaces pour la santé et la dignité afin de contribuer à leur prévention et de dénoncer par ses actions de témoignage et de plaidoyer les atteintes aux droits humains, plus particulièrement les entraves à l'accès aux soins.

Les missions sociales sont donc les suivantes :
- actions réalisées en France organisées par type d'activités (centres d'accueil, de soins et d'orientation, missions aller-vers, délégations régionales, missions de témoignage et de plaidoyer, frais de coordination, de gestion et de contrôle afférents – qu'ils soient réalisés sur le terrain ou au siège)
- actions réalisées à l'étranger organisées par continent (coûts directs des programmes, missions exploratoires, missions de témoignage et de plaidoyer, frais de coordination, de gestion et de contrôle afférents – qu'ils soient réalisés sur le terrain ou au siège).

Les frais d'information et de communication figurent dans les missions sociales, le Conseil d'Administration ayant considéré que ces actions font partie intégrante de l'objet social de l'Association.
La répartition de ces frais est faite selon le public auquel s'adresse l'action de plaidoyer, d'information ou de communication (les actions à destination du public français sont imputées aux Actions réalisées en France, …).

Les missions sociales réalisées en France et à l'étranger sont décomposées en « Actions réalisées directement » et « Versements à d'autres organismes ».

Le Conseil d'Administration a adopté la position suivante :

- Sont considérés comme des « Actions réalisées directement », les soutiens accordés à nos partenaires d'implémentation.
  En effet, deux cas de figure peuvent se présenter :
  - Conformément à notre projet associatif, ces soutiens ont pour objectif de renforcer la capacité d'intervention du partenaire, de façon à favoriser sa reprise à terme de nos activités.
    Nous le soutenons alors financièrement, mais aussi et surtout opérationnellement, en termes de processus, d'outils, de procédures, etc…
  - Dans les contextes de crise, MdM est contraint de passer par des acteurs locaux, même si l'action est en fait portée directement par l'association.

- Sont considérés comme des « Versements à un organisme central ou à d'autres organismes », les aides financières versées par MdM-France hors cadre d'un programme de terrain conçu, mis en œuvre et supervisé directement par l'association (ex. aides financières non affectées versées aux membres du réseau, soutien financier à des associations en France, reversements des financements obtenus pour le compte de membres du réseau…).

Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

Les dépenses relatives aux missions sociales correspondent aux coûts engagés par l'association pour la réalisation des opérations.

Les dépenses pour missions sociales comprennent donc des coûts directs (imputés dès l'enregistrement comptable de l'opération) et des coûts non directement affectables répartis selon des clés de répartition.

Seule la charge réellement engagée est affectée au titre de la mission sociale.
Les provisions sont enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions » ou « reprises de provisions » du compte annuel d'emploi des ressources, selon qu'elles sont constituées ou reprises.

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont inscrits en missions sociales.

23.1.2. Frais de recherche de fonds

Jusqu'en 2019, cet emploi regroupait trois catégories de dépenses :
- Frais d'appel à la générosité du public
- Frais de recherche des autres fonds privés
- Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Le règlement applicable à partir de 2020 ne prévoit que deux catégories dans le CROD et le CER :

- **Frais d'appel à la générosité du public**

Ce poste comprend les frais d'appel aux dons (marketing, publipostage, encart presse…), les frais de traitement des dons, d'émission des reçus fiscaux, de recherche et de gestion des legs, donations et assurance-vie, de recherche et de gestion du mécénat, de gestion de manifestations, le coût du personnel dédié ainsi que les frais de collecte auprès des membres du réseau.
Une partie des coûts liés au journal envoyé à nos donateurs est imputée à cette rubrique (cf. clés de répartition ci-dessous).

- **Frais de recherche d'autres ressources**

Ce poste comprend les charges du service Financements Privés (hors mécénat) ainsi que les charges du service dédié aux financements publics et institutionnels (DDI).

23.1.3. Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts des services suivants :
- Frais statutaires (à distinguer des coûts d'animation des bénévoles qui eux figurent dans les missions sociales)
- Administratif et juridique (hors frais liés aux missions terrain)
- Direction financière (au sens strict) et comptabilité siège
- Informatique (hors quote-part des dotations aux amortissements répartis selon le principe ci-dessous)
- Quote-part des Services généraux et amortissements du siège (définie selon le principe ci-dessous)
- Contrôle de gestion siège
- Direction des ressources humaines (au sens strict) et service Administration RH (au sens strict)
- Service en charge du plan de transformation de l'association (H25)

- Charges financières (hors charges directement affectables à une mission)

23.1.4. Clés de répartition des coûts indirects

Répartition des coûts indirects selon le poids financier :
- Frais communs aux missions sociales France et étranger : répartition au prorata des coûts directs des missions et du poids financier du bénévolat.
- Frais communs à la recherche de fonds : au prorata des ressources collectées (ex. direction de la collecte – au sens strict)
- Frais de direction générale et de documentation : au prorata des coûts directs des emplois et du poids financier du bénévolat

Répartition au temps passé :
- Frais des instances : l'animation des bénévoles est intégrée dans les Missions sociales, les travaux statutaires figurent en frais de fonctionnement.
- Direction Santé Plaidoyer : répartition entre missions sociales France et étranger
- Service Achats-logistique : répartition sur les missions sociales, les frais de recherche de fonds et le fonctionnement
- Services généraux (hors coûts liés au bâtiment du siège) : répartition sur les Missions France (les services généraux traitent des dossiers logistiques pour ces dernières) et les frais de fonctionnement.

Répartition selon l'effectif concerné :
- Services parcours RH- recrutement – formation : au prorata du nombre de personnes gérées
- Frais du bâtiment du siège (y compris les ressources humaines) : au prorata du nombre de personnes du siège travaillant pour les Missions sociales, la recherche de fonds ou le fonctionnement. En 2020 les frais du bâtiment incluent la valeur nette comptable de la cession de l'immeuble rue Marcadet, qui sont donc réparties au prorata du nombre de personnes du siège travaillant pour les différents emplois du Compte de Résultat par Origine et par Destination.

Autres clés :
- Journal des donateurs : frais répartis entre les Missions sociales et les frais de recherche de fonds en fonction du nombre de pages de communication ou plaidoyer et du nombre de pages d'appels aux dons.
- Web : frais répartis au nombre de clics (ceux générant des levées de fonds sont imputés aux frais de recherche de fonds)
- Aides financières versées au réseau international et non affectées à un objet précis : répartition par tiers sur les missions sociales, les frais de recherche de fonds et le fonctionnement.

23.1.5. Autres charges

Les postes « dotations aux provisions et dépréciations », « Impôts sur les bénéfices » et « Report en fonds dédiés de l'exercice » sont strictement identiques à ceux du compte de résultat et n'appellent pas de remarques particulières.

23.2. LES RESSOURCES

23.2.1. Les ressources liées à la générosité du public

Les ressources liées à la générosité du public sont les cotisations sans contrepartie (anciennement dans « autres produits »), les dons de particuliers et d'entreprises (y compris dorénavant les conventions de mécénat), les legs, les donations et assurance-vie, le produit des manifestations ainsi que la collecte provenant des membres du réseau.

Les produits financiers liés à nos placements sont également inclus dans les « Autres produits issus de la générosité du public ».
Par mesure de simplicité, nous avons en effet considéré que les fonds placés sont issus de nos réserves et de la collecte de dons et libéralités. Pour mémoire, les produits financiers de placement s'élèvent à 0,03M€.

Pour ce qui concerne les produits financiers liés à des gains de change, étant donné la complexité du traçage de leur origine, nous appliquons le pourcentage de financement des opérations à l'étranger n'émanant pas de nos bailleurs au montant global des gains de change pour définir ceux émanant de la Générosité du public.

23.2.2. Les produits non liés à la générosité du public

Les produits non liés à la générosité du public comprennent :

- les fonds versés par les entreprises sous forme produit-partage ou parrainage
- les contributions versées par des organismes privés à but non lucratif.
- les produits divers de gestion

23.2.3. Les subventions & autres concours publics

Ce poste comprend les subventions versées par l'Union Européenne, l'Etat français, les collectivités locales, les établissements publics, les agences des Nations Unies ainsi que les organisations gouvernementales étrangères.

23.2.4. Autres

Les postes « Reprises sur provisions et dépréciations » et « Utilisation des fonds dédiés antérieurs », sont strictement identiques à ceux du compte de résultat et n'appellent pas de remarques particulières.

23.3. ELEMENTS PARTICULIERS AUX CROD ET CER

23.3.1. Ressources reportées liées à la générosité du public -hors fonds dédiés (anciennement T1 et T7)

Le « solde des ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice » (T1) correspond au « solde des ressources liées à la générosité du public en fin d'exercice de l'année précédente » (T7).

23.3.2. (-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice

La part des immobilisations financées par des ressources collectées auprès du public doit spécifiquement apparaître dans le Compte d'Emploi des Ressources.
Depuis 2018, les investissements ne faisant pas l'objet d'un financement spécifique par un bailleur public ou privé sont considérés comme financés par la générosité du public (GP).

Ce poste comprend les investissements GP, diminués des amortissements pratiqués au cours de l'exercice sur toutes les immobilisations acquises l'année N ou les années antérieures au moyen de la générosité du public et les cessions d'immobilisations GP pour leur valeur nette comptable.

22.3.4 Principe d'affectation des ressources issues de la générosité du public

Pour déterminer ce que les ressources issues de la générosité du public financent, nous appliquons l'ordre suivant d'affectation des ressources aux emplois :

Les ressources affectées par le bailleur ou le donateur sont utilisés en priorité au financement de l'objet souhaité par le bailleur ou le donateur.

- Subventions affectées
- Contributions financières affectées
- Générosité du public affectée

Les abandons de frais réalisés par les bénévoles sont affectés au financement du service dans lequel ils effectuent leur bénévolat.
Les cotisations versées par les adhérents couvrent en priorité le financement des obligations statutaires.

Les ressources non affectées à un objet précis sont ensuite utilisées comme suit :

- Autres financements publics ou privés non affectés et autres produits :
  - Les ressources non affectées (hors celles issues de la générosité du public, de la couverture des frais administratifs obtenue sur les financements bailleurs et des gains de change) financent prioritairement les coûts de recherche de fonds de l'activité concernée, puis les frais de fonctionnement, puis les autres frais de recherche de fonds (hors GP) et enfin les missions.
  - La couverture de frais administratifs octroyée par les financeurs publics sert prioritairement à financer les frais de recherche de subventions publiques puis les aides financières versées au réseau international puis les frais de fonctionnement de l'association et enfin les missions sociales.
  - La couverture de frais administratifs octroyée par les financeurs privés sert prioritairement à financer les frais de recherche de contributions privées puis les aides financières versées au réseau international puis les frais de fonctionnement de l'association et enfin les missions sociales.
  - Les Autres produits financent prioritairement les frais de fonctionnement puis les investissements.

- Générosité du public non affectée :
  - La collecte versée par le réseau international finance prioritairement les Frais de recherche de fonds liés au réseau international, puis les aides financières versées au réseau international, puis les missions sociales.
  - La Générosité du public France finance prioritairement les Missions sociales jusqu'à épuisement du montant à financer puis les Frais de recherche de fonds issus de la Générosité du public puis les frais de fonctionnement et enfin les investissements.

23.4. CONTRIBUTIONS EN NATURE

1.530 bénévoles sont intervenus en 2021 représentant un Equivalent Temps Plein de 75,5 personnes.
Très majoritairement, nos bénévoles travaillent sur les opérations France.

Les contributions (bénévoles, volontaires ou en nature) sont réparties selon leur destination/emploi (missions en France ou à l'étranger, recherche de fonds, fonctionnement).

Le mode d'évaluation de ces contributions est précisé au §4.16 ci-dessus.

Partie 2

L'analyse des comptes 2021

1. COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'€	2018	2019	2020	2021
Produits	99 107	104 828	149 103	111 821
Charges	99 130	103 300	108 961	107 066
Variation fonds dédiés	394	- 20		
Résultat	371	1 509	40 142	4 755

* dans le CR 2019 le total des charges s'élevait à 103,44M€, celui des produits à 104,83M€ et le résultat à 1,51M€ - Les différences s'expliquent par le traitement des fonds dédiés fait dans le solde intermédiaire de la nouvelle présentation du compte de résultat à partir de l'exercice 2020

Une stagnation de l'activité

En 2021, l'activité globale de Médecins du Monde a diminué de 1,7% par rapport à 2020, à base comparable. En revanche les charges d'exploitation ont augmenté de 2,3%.

Un exercice largement excédentaire

Le résultat s'élève à +4,8M€ et en baisse de 35,4M€ par rapport à 2020, année pendant laquelle s'était réalisée la vente du siège rue Marcadet à Paris.

Le résultat d'exploitation est de +5,1M€ (-2M€ par rapport à 2020), le résultat financier est quant à lui moins défavorable qu'en 2020 (-0,35M€ contre -0,9M€)
Le résultat exceptionnel n'appelle pas de commentaire en 2021, contrairement à 2020.

1.1 RESULTAT D'EXPLOITATION

1.1.1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont en hausse de 0,4M€, soit +0,3% par rapport à 2020 pour s'établir à 111,1M€ (contre 110,7M€ en 2020).

Les subventions publiques, 52,9M€, diminuent de 4,3M€, soit 7,5%. Cela s'explique essentiellement par la diminution du montant des financements obtenus pour le compte du réseau (7,8M€ en 2021 contre 15,1M€ en 2020).
Les subventions publiques représentent 47,6% des produits d'exploitation en 2021.

Les fonds privés se répartissent entre produits émanant du grand public[1] (54,3M€ contre 48,9M€ en 2020), contributions financières - anciennement appelées subventions privées (1,8M€ contre 3,1M€ en 2020), les cotisations et les autres produits (0,4M€ contre 0,17M€ en 2020).

Le modèle de financement reste donc globalement équilibré (48,1% de fonds publics et 51,9% de fonds privés hors reprise de provisions et hors utilisation des fonds dédiés).

Cette indépendance permet à l'association de développer des programmes ne s'inscrivant pas dans une réponse aux appels d'offres lancés par des bailleurs, d'initier des projets sans attendre de financement extérieur, de lancer des missions exploratoires…

Les ressources issues de la générosité du public en France et à l'International augmentent nettement par rapport à l'an dernier (+5,5M€).

La **collecte France** s'établit à 44M€, soit +2M€ par rapport à 2020.

[1] *Les produits d'exploitation émanant du grand public sont constitués des dons, legs et dons issus du réseau.*

Cette croissance est le fruit de la forte reprise des campagnes de Street Marketing et du lancement du porte-à-porte dès le début de l'année 2021.
La collecte ponctuelle « traditionnelle » continue, elle, à s'éroder malgré une forte augmentation du montant du don moyen (+10%). La mobilisation autour de l'urgence Covid avait permis une stabilisation de la collecte ponctuelle en 2020 mais ce sursaut n'a pas été suivi en 2021. Le montant global des dons ponctuels a néanmoins été maintenu grâce à la collecte exceptionnelle générée par le Speedons, évènement de gaming caritatif au profit de Médecins du Monde.
Le recours à l'innovation et la recherche de nouvelles cibles restent donc un enjeu pour le renouvellement de nos donateurs.

Les **produits de la générosité publique issus du réseau international** s'élèvent à 1,9M€, en augmentation par rapport à 2020 (+0,2M€). Les dons nous sont essentiellement versés par MdM-Allemagne et MdM-Japon.

Le **produit des legs et autres libéralités** se monte à 8,4M€, en hausse par rapport à 2020 (+3,8M€).
Cela s'explique par le mode de comptabilisation des legs depuis 2020 puisque les produits des legs sont désormais comptabilisés à chaque réalisation de l'avancement de la succession et non pas à la fin comme avant 2020. De plus, en 2021 nous avons bénéficié d'une assurance vie de plus de 1,3M€ et d'un important dossier de succession avec plusieurs produits immobiliers vendus.

Les contributions financières sont en baisse (-1,3M€) pour atteindre un montant de 1,8M€ en 2021. Cette diminution s'explique essentiellement par l'incertitude de la crise Covid sur l'économie, ce qui a pu contraindre certaines fondations d'entreprise à se montrer prudentes en 2021.

Les reprises de provisions (1,1M€) sont globalement stables par rapport à l'année précédente et traduisent le dénouement au cours de l'exercice de plusieurs risques ou litiges provisionnés antérieurement.

Elles se détaillent de la façon suivante :
- Les reprises de provisions ayant pour contrepartie la constatation d'une charge en 2021 s'élèvent à 1M€. Leur effet sur le résultat est donc neutre, notamment coûts de fermeture de pays (Italie, Ouganda), et règlement de litiges etc.
- La provision pour indemnité de départ à la retraite (IDR) est reprise et dotée chaque année. Le montant de la reprise de la provision IDR 2020 se monte à 0,6M€, la dotation figure dans les charges ci-dessous.

La reprise des fonds dédiés (0,5M€) traduit l'utilisation en 2021 des fonds dédiés constitués en 2020. Pour mémoire les reprises de fonds dédiés ne figurent dans les produits d'exploitation que depuis l'arrêté des comptes 2020.

1.1.2 Charges d'exploitation

Les **charges d'exploitation** augmentent, elles aussi, de 2,4M€ (soit +2,3%) pour s'établir à 106M€ (contre 103,6M€ en 2020).
Ce montant de 106M€ inclut en 2021, et ce depuis l'arrêté des comptes 2020, les reports en fonds dédiés (0,03M€ en 2021).

Au total, les charges restent donc globalement stables mais on constate deux postes qui évoluent fortement en 2021 : les autres achats et charges externes, d'une part, et les aides financière, d'une autre part.

- **Les autres achats et charges externes** augmentent de 35,4M€ à 42,6M : +7,2M€

Le poste médicaments, liés à la réponse Covid, en France et à l'étranger, en hausse l'année dernière retrouve des niveaux stables cette année donc représente une baisse :
- Médicaments/matériel médical : -1,13M€

D'autres postes déjà en hausse l'année dernière continuent à augmenter pour répondre aux suites de la crise Covid :
- Fournitures d'entretien et administratives : +0,4M€
- Aides directs aux populations : +0,2M€

La reprise des activités suite à la fin de la crise COVID augmente les postes suivants qui retrouvent une activité avant crise :
- Frais de missions et déplacements +0,5M€
- Dépenses de logistiques missions internationales : +0,9M€
- Honoraires sur missions internationales : +0,3 M€

Les frais de collecte ont fortement augmenté en 2021 pour combler le retard pris en 2020 du fait de la crise Covid. Les frais ont été essentiellement des frais de street marketing (alors qu'en 2020 les frais de collecte s'étaient portés sur les contacts par courrier, par internet ou téléphone) : +4,4M€

Une hausse significative des locations de bâtiments +0,7M€ dont 0,6M€ représenté par le loyer de notre ancien siège rue Marcadet à Paris.

- **Les aides financières** (anciennement subventions accordées) diminuent de 5,5M€ (de 20,5M€ en 2021 à 15M€ en 2020). Ainsi, l'utilisation des financements obtenus pour le compte du réseau diminue de 7,2M€ alors que les subventions accordées à des acteurs locaux institutionnels ou issus de la société civile augmentent de 1,6M€:

Les aides financières soutiennent :
- les membres du réseau international
  - au bénéfice desquels (MdM-Turquie, MdM-Belgique et MdM-Espagne) nous obtenons des contrats de financement de la part de bailleurs internationaux :
    - le transfert en 2019 des activités préalablement menées par MdM-France en Turquie et au Nord-Ouest Syrie s'est traduit par le transfert des contrats de financement afférents.
    - un financement au profit de MdM-Belgique pour mener des programmes en RDC ;
    - un financement au profit de MdM-Espagne pour mener des programmes en Syrie.

  L'utilisation de ces fonds par MdM-Turquie, MdM-Belgique et MdM-Espagne est passée dans nos charges en aides financières.
  Le montant en 2021 s'élève à 7,7M€ (contre 14,89M€ en 2020)
  - pour les aider à se renforcer ou à développer leur collecte.

- des acteurs locaux institutionnels ou issus de la société civile (en France et à l'étranger), qui relayent nos opérations menées en direct, conformément à notre projet associatif.
  Le montant de ces subventions s'est élevé à 5,3M€ en 2021, en hausse de 1,6M€ par rapport à 2020.

Les dotations aux comptes de provisions (1,09M€) baissent de 0,31M€.
Les principales dotations 2021 portent sur des risques liés à nos opérations à l'international et sur la provision pour indemnités de départ à la retraite.

Les reports en fonds dédiés (0,03M€) contre 0,6M€ en 2020.
Peu de report cette année.

1.2 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est déficitaire de 0,4M€ en 2021, il est moins défavorable qu'en 2020 où il s'élevait à -0,9M€.

Le résultat comprend trois composantes :
-Hors change : Produits financiers liés à nos placements
-Pertes et profits de change constatés
-Variation des provisions pour pertes de change

Hors change :
Notre résultat hors change s'élève à +0,03M€.
Ce résultat est composé des produits de placements qui restent très marginaux.
Notre politique de placement privilégie en effet les placements monétaires (dépôts ou comptes à terme ou sur livrets, Sicav/FCP) qui font partie des actifs les plus sécurisés du marché.

Pertes et profits de change constatés :
Du fait d'une évolution des cours de devises moins défavorable que l'an dernier, les écarts de change constatés sur nos opérations internationales et nos comptes bancaires en devises, génèrent une perte nette de 0,1M€ contre -0,8M€ en 2020.

Provisions pour pertes de change :
La variation nette de provision se traduit par une perte de 0,2M€, contre une perte nette de 0,1M€ en 2020.
Les provisions résultent de la comparaison entre le solde du produit restant à réaliser des contrats bailleurs enregistré au cours de signature du contrat et du montant réévalué au cours du 31 /12, elle constitue un risque de besoin en fonds propres non évalué dans le budget initial présenté au bailleur.

1.3 RESULTAT EXCEPTIONNEL, IS

Le résultat exceptionnel est déficitaire de 5k€ et n'appelle pas de commentaire.

L'impôt sur les sociétés (IS) porte sur les produits de certains de nos placements et les revenus locatifs issus de legs, imposables à taux réduit.

2. BILAN

En milliers d'euros

ACTIF	2021	2020	PASSIF	2021	2020
	Net	Net			
Actif immobilisé	40 970	28 594	Fonds propres	68 495	63 791
Stocks	350	386	Provisions pour risques et charges	3 038	2 834
Créances	54 647	47 628	Fonds dédiés et fonds reportés	10 599	10 489
Trésorerie	53 657	53 984	Dettes	27 801	24 785
Charges constatées d'avance	10 701	12 242	Produits constatés d'avance	49 903	40 936
Ecart de conversion	44		Ecart de conversion	533	
Total	**160 369**	**142 835**		**160 369**	**142 835**

Actif du bilan

L'**actif net immobilisé** (41M€) croît fortement par rapport à l'an dernier (+12,4M€), en raison de la livraison définitive de l'immeuble du site à Saint-Denis (+10,1M€) et des différents travaux et acquisitions d'aménagement pour ce nouveau siège social (+2,7M€), l'augmentation des travaux et acquisitions sur nos missions (+0,1M€) mais également avec la baisse des actifs (-0,7M€) des biens légués suite à leurs ventes (terrains, immeubles).

- Achat du site de Saint-Denis (93) :

Le site a été acquis le 29 décembre 2020 en VEFR (vente en l'état futur de rénovation) pour une somme acte en main de 28M€. La valeur du terrain a été estimée à 8M€. Les constructions pour 19,5M€.
Les fonds restants dus au vendeur au 31/12/21 (0,8M€) font l'objet d'un séquestre chez le notaire et apparaissent dans le compte « Autres créances ». Ils seront libérés après la levée des réserves.

- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés : 7,9M€ en 2021

Le montant net des biens à vendre (hors valeurs mobilières ou comptes bancaires) s'élève à 7,9M€.
Il est estimé sur la base des éléments disponibles au jour d'acceptation du legs par le Conseil d'Administration.

- Les immobilisations financières restent stables et n'appellent pas de commentaires.

L'**actif circulant** (119,4M€) croît par rapport à l'an dernier (+5,1M€), en raison d'une part des hausses des nouveaux contrats bailleurs signés en 2021 (+16,9M€), de la baisse due au poste séquestre (-10M€), et de la baisse des créances legs (-1M€).

- Trésorerie :

La trésorerie reste stable.

- Créances + 7M€

Les créances reçues par legs et donations correspondent aux avoirs bancaires enregistrés comme legs à encaisser.
Cette baisse de 0,9M€ est due à la réalisation (au versement) de plusieurs legs qui étaient en attente en 2020.

Les autres créances baissent de -9M€ : il s'agit essentiellement des fonds séquestrés chez le notaire qui ont servi à payer le solde de l'achat du siège à Saint-Denis (voir plus haut) (-9,2M€)

Les créances bailleurs (soldes à encaisser des contrats bailleurs) sont en hausse de +16,9M€.
Une partie de cette augmentation (9M€) est en lien avec celle des **produits constatés d'avance liés aux subventions** (voir Passif du bilan) dans la mesure où les conventions avec les bailleurs sont enregistrées en créances dès la signature de l'accord, quelle que soit la période couverte, et les produits constatés d'avance représentent la part des subventions relative aux exercices futurs.
L'autre partie (7,9M€) correspond, elle, à des décalages entre l'utilisation des fonds par nos opérations et le versement de la trésorerie par les bailleurs.

- **Charges constatées d'avance** : -1,5M€ par rapport à 2020 pour un montant en 2021 de 10,7M€

Ces charges constatées d'avance représentent la part non utilisée à date des financements obtenus pour le compte des membres du réseau. Au fur et à mesure de la consommation du financement par les membres du réseau les charges constatées d'avance diminuent.
La baisse des charges constatées d'avance est à mettre en parallèle avec celle du poste « autres dettes », qui représente, lui, la part de financements obtenus pour le compte des membres du réseau que Médecins du Monde devra leur reverser.

Passif du bilan

Les fonds propres et fonds associatifs augmentent de +4,8M€ pour atteindre la somme de 68,5 M€, contre 63,8M€ en 2020.
Le résultat 2021 s'élève en effet à 4,8M€.
S'y déduit une régularisation du montant du report à nouveau (-0,05M€) correspondant aux encaissements sur legs en cours de réalisation avant 2020 et suite au changement de méthode comptable de l'année 2020 (hormis les legs affectés à une action précise).

Les fonds propres et fonds associatifs représentent 7,76 mois d'exploitation. Ce ratio augmente légèrement par rapport à l'an dernier (7,39 mois d'exploitation).

Les fonds reportés et dédiés restent stables en lien principalement avec les nouvelles méthodes d'enregistrement des legs depuis 2020.

Les provisions sont quasi-stables (-0,2M€) - elles ont été explicitées dans l'analyse du compte de résultat.

Les dettes augmentent de +12M€.
Les quatre variations les plus significatives sur les dettes portent sur les points suivants :

- Baisse de la ligne « dette des legs ou donations » (-2,3M€) : elle constate au 31/12/2021 les dettes des legs acceptées par le Conseil d'Administration lors de la présentation du legs, par exemple : reversement d'une partie du legs à un autre légataire, frais identifiés à couvrir par MdM si acceptation du legs, etc.
- Augmentation des « Autres dettes » de (+1,4M€) : figure notamment dans ce poste le montant des contrats bailleurs obtenus par MdM-France au profit des membres du réseau et que MdM-France doit leur reverser. Plusieurs de ces contrats pluriannuels seront à reverser en 2022.
- Augmentation des dettes Fournisseurs et des dettes sur immobilisations et comptes rattachés (+3,4M€) cette augmentation est due principalement aux règlements des factures fournisseurs.
- Augmentation des « produits constatés d'avance » de +9M€
  Deux nouveaux contrats pluriannuels (l'un est prévu jusqu'en 2026 l'autre jusqu'en 2027) ont été signés en 2021 – à mettre en lien avec l'augmentation des créances bailleurs de l'actif du bilan.

3. COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les ratios ci-après sont calculés à partir du compte de résultat par origine et destination, sans y intégrer les éléments purement comptables comme les variations de provisions (dotations ou reprises) et les variations de fonds dédiés (engagements à réaliser ou report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs), donc le total des lignes 1, 2 et 3 du compte de résultat par origine et par destination.

3.1. LES EMPLOIS

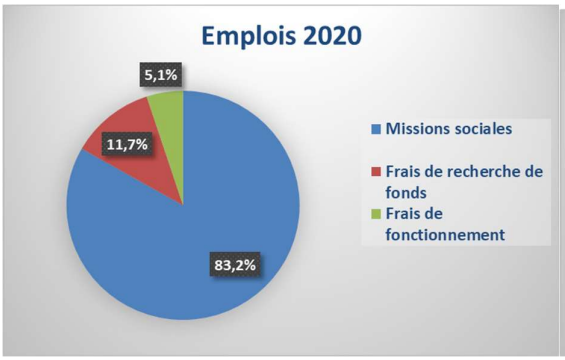

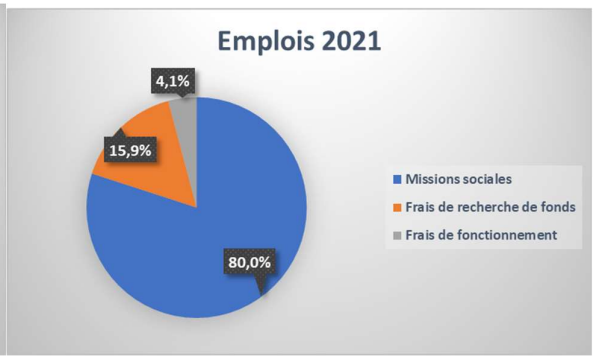

Globalement, la part des missions sociales dans le total des emplois diminue de 3,2%, du fait de la diminution des subventions portées par MdM-France pour le compte du réseau.

Le poids du fonctionnement diminuant lui aussi (-1%), c'est le poids des frais de recherche de fonds qui augmente de 4,2%.

3.1.1 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES FRANCE ET ETRANGER

Une répartition France / Etranger qui évolue légèrement

Le poids des missions en France par rapport au total des missions sociales augmente légèrement, passant de 19% en 2020 à près de 20% en 2021.

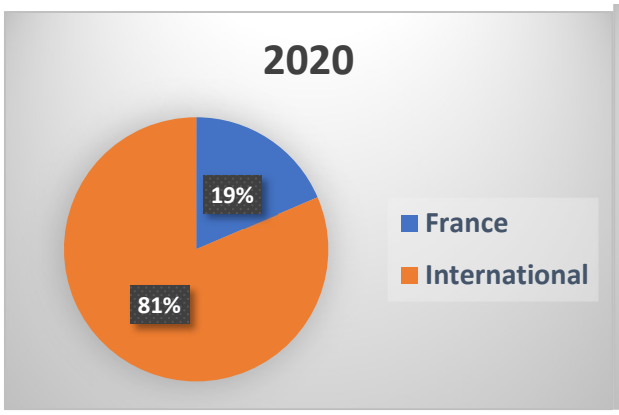

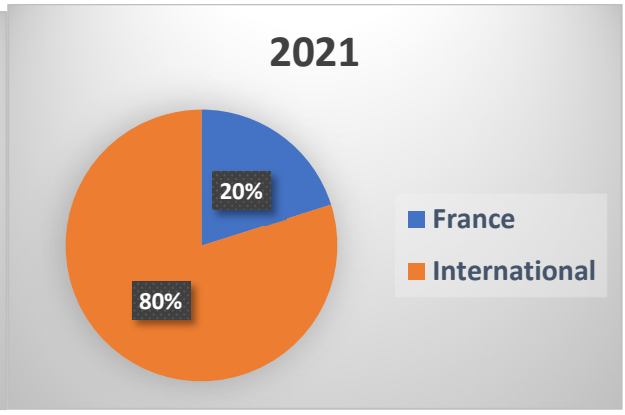

ACTIONS REALISEES EN FRANCE

Actions réalisées en France en milliers d'€	2020	2021
Centres d'accueil, de soins et d'orientation	3 766	3 688
Autres missions France	5 522	5 718
Missions de témoignage	1 908	1 852
Subventions versées à d'autres organismes	34	96
Plaidoyer et qualité des pratiques	733	800
Coordination et gestion des Programmes France	4 531	4 787
Total	**16 494**	**16 942**

Principales variations 2020 / 2021

Opérations France (Centres d'accueil et missions « aller-vers »)
Les Opérations France croissent de 0,5M€, soit +3% (cf. les commentaires faits marquants 2021 ci-dessous).

Missions de témoignage
Elles sont stables.

Appui aux opérations (plaidoyer, qualité des pratiques, coordination au siège et en région et gestion)
Cet appui augmente de 6% (+0,3M€).

Faits marquants 2021

L'année 2021 a vu la poursuite de la crise sanitaire liée au COVID19, dans un mode non plus d'urgence aiguë, mais d'inscription chronique de cette épidémie et de ses conséquences dans le système de santé français, et par conséquent dans les modes de travail et les opérations de MdM en France. Si, en 2020, MdM avait non seulement adapté ses projets, mais aussi renforcé ses activités d'aller-vers, et dans certains cas, mis en œuvre de nouvelles activités voire de nouveaux projets en réponse à la crise, en 2021, MdM a poursuivi l'intégration, amorcée dès l'été 2020, de l'épidémie dans ses programmes réguliers, en particulier la sensibilisation et l'orientation pour la vaccination, et des modalités d'intervention, dont certaines ont été conservées. Par ailleurs, quelques délégations ont maintenu des programmes spécifiques, en particulier à Marseille, jusqu'en juin, et en Guyane, jusqu'au transfert des dernières activités fin décembre.

Programmes transférés
Faire reprendre par les acteurs de droit commun, ou d'autres associations, les approches innovantes que nous avons développées, après avoir démontré leur efficacité, reste un de nos objectifs premiers.

L'année 2021 aura ainsi vu :

- le transfert, par la délégation Hauts de France, du projet de médiation sanitaire dans la zone urbaine de Lille-Sud, qui visait à contribuer à améliorer la santé globale des habitants et habitantes de Lille-Sud en renforçant leur accès effectif aux droits et aux soins, en augmentant leur capacité d'agir, en améliorant la coordination des acteurs du secteur médical et du secteur social et en favorisant la promotion et le développement de la médiation en santé localement et nationalement. Pour consolider les résultats de ce projet, une capitalisation a été réalisée avec l'appui de consultants qui avaient déjà réalisé celle d'un autre programme de médiation en santé, dans les Combrailles, en 2019.

- La fermeture, par la délégation PACA, du projet rue en fin d'année. Ce projet d'« aller vers » a accompagné les sans-abris de Marseille depuis 2002, grâce à une équipe de bénévoles très motivée. Cette équipe a capitalisé les pratiques d'intervention et porté la parole des sans-abris dans un livre « Résistance et travail de rue », publié en 2020.

- Le transfert du projet en zone rurale dans la région des Combrailles en Auvergne. Ce projet a permis le développement d'une approche pertinente, celle de la médiation en santé, œuvrant pour l'amélioration de l'accès aux droits et aux soins des plus précaires. Il a contribué à la création d'un réseau dense de professionnels de la santé et du social, réseau qui va perdurer avec le transfert du programme à une structure très implantée localement (AESIO).

- La décision et la préparation, courant 2021, du transfert du dispositif « PASS de ville » de Marseille, qui, co-porté avec l'Union Régionale des Professionnels de Santé PACA et financé à 100% par l'ARS, permettait depuis 2019 aux personnes démunies qui n'avaient pas de couverture maladie d'être soignées sans faire l'avance des frais correspondants. Les inclusions de nouveaux patients dans ce dispositif ont été arrêtées mi-novembre 2021, pour que les activités opérationnelles soient terminées au 31 décembre. Une association a été créée, qui fournira ce service à une échelle plus vaste, à partir de mi-2022, après 6 mois d'ingénierie de projet avec l'appui de MdM.

- Dans un contexte de développement de dispositifs d'aller-vers à l'échelle métropolitaine, Médecins du Monde a acté fin 2020 la fin des activités d'accès aux droits et aux soins dans les lieux de vie informels de Bordeaux. Ainsi, de mars à octobre 2021, les activités d'accès aux soins ont été progressivement transférées. Le programme a maintenu des actions dans le champ de la santé mentale, de la santé sexuelle et reproductive ainsi que des actions de promotion de la santé dans une démarche communautaire jusqu'à juin 2022.

Ouverture de nouveaux programmes

Afin de diffuser l'utilisation de l'interprétariat professionnel, à tous les médecins et sage-femmes exerçant en libéral, Médecins du Monde a développé un projet en Nouvelle-Aquitaine d'accès à l'interprétariat téléphonique via l'association ISM Interprétariat et en présentiel, et ainsi contribué à améliorer la qualité des soins accessibles aux personnes non francophones. Ce projet, initialement sur la région bordelaise, s'est étendu en septembre 2021 sur une grande partie du territoire Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec les associations ISM interprétariat et Imedi.

Sur l'île de la Réunion, en 2020, MdM avait lancé une mission exploratoire sur l'impact du mal-logement sur la santé. Les résultats ont fait ressortir que les personnes précarisées, en situation de mal-logement et/ou isolées géographiquement, ont un état de santé général dégradé par rapport à la population générale. Cela résulte d'un non-recours aux soins, intrinsèque à leurs conditions de vie et/ou à leurs lieux de vie. Sur la base de ces résultats, l'équipe de MdM à la Réunion a ouvert en novembre 2021 un projet dont l'objectif est d'encourager le recours aux soins et l'inscription dans le dispositif de droit commun des personnes isolées et mal logées, dans les territoires sud et ouest de la Réunion, en contribuant au développement d'approches en médiation en santé adaptées à la spécificité du territoire et aux besoins de ces publics. Ainsi, le projet vise à favoriser les interactions entre le secteur de la santé (calqué sur le modèle métropolitain) et la population réunionnaise riche de sa diversité, et à provoquer la rencontre entre ces deux milieux.

La consommation de drogues, en particulier du crack, dans l'espace public est un phénomène ancien de près de 30 ans en Ile de France, qui s'est renforcé ces dernières années. Depuis, les usagers et revendeurs n'ont cessé d'être réprimés, entraînant une longue série de déplacements des scènes de consommation entre la Seine St-Denis et différents sites du Nord Est parisien. La situation s'est encore dégradée en 2021 avec un nombre de consommateurs en forte augmentation dans le nord-est parisien. Après l'évacuation du « Jardin d'Eole » début août 2021, les consommateurs, pour lesquels il n'existait pas de dispositif adapté, sont restés aux abords du Jardin et dans un contexte où les acteurs terrain se retrouvent aussi en difficulté
MdM a donc mis en place une mission exploratoire de 6 mois, à partir de septembre 2021 afin de documenter plus précisément les besoins en santé et blocages, dysfonctionnements ou limites existants. Ces éléments et observations ont permis de contribuer à la formulation de propositions pour améliorer l'adaptabilité des dispositifs

fixes et mobiles existants ou en cours de construction. Son ambition est de participer à la construction d'un dispositif innovant de prise en charge adaptée, inexistant à ce jour, et d'être force de propositions dans les espaces de concertation sur le plan local et de plaidoyer au niveau national. En 2022, sur la base de ce 1er projet, un projet sera validé et mis en place pour 5 ans.

Par ailleurs, le projet de prévention et de promotion de la santé dans l'arrondissement de Lens-Hénin, qui avait été mis en place en 2020, mais n'avait pu se déployer à l'échelle prévue à cause de la crise COVID, s'est très largement développé.

Enfin, les négociations autour du programme AILSI (Alternative à l'Incarcération par le Logement et le Suivi Intensif, pour des personnes sans logement, vivant avec des troubles psychiatriques sévères), se sont poursuivies avec les ministères, partenaires, et investisseurs concernés et ont abouti à la signature des conventions en octobre, pour un démarrage effectif en janvier 2022.

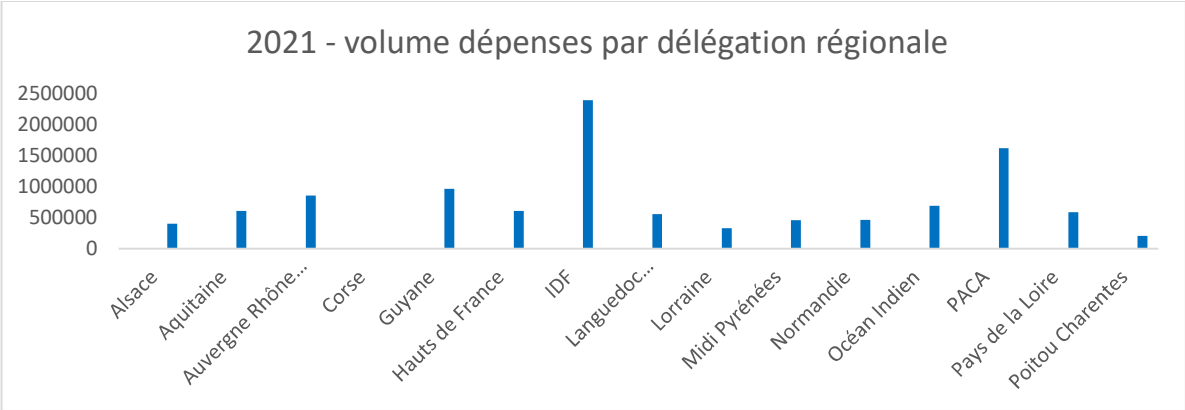

ACTIONS REALISEES A L'ETRANGER

Actions réalisées à l'étranger (en milliers d'euros)	2020	2021
Afrique	19 945	22 112
Amérique latine et Caraïbes	2 569	3 523
Asie	5 887	5 079
Europe	1 669	1 286
Moyen-Orient et Afrique du Nord	14 499	15 976
Missions exploratoires	61	125
Missions transversales	310	568
Opération Sourire	133	82
sous-total opérations menées en direct	***45 072***	***48 753***
Appui au réseau International	587	656
Missions de témoignage	58	53
Plaidoyer et qualité des pratiques	1 052	1 222
Coordination et gestion des missions	10 460	8 661
Financements obtenus pour le compte du réseau	15 080	7 801
	72 310	**67 146**

Principales variations 2020 / 2021

Opérations Internationales menées directement (5 régions, missions exploratoires, missions transversales, Opération Sourire)
Le volume des activités directes sur le terrain a augmenté pour passer de 45,1M€ pour 2020 à 48,8M€ en 2021 (+8,2%).

Le contexte sanitaire, humanitaire et géopolitique de certains de nos pays d'intervention ont conditionné encore en 2021 nos interventions et le déploiement de nos équipes, qui ont fait preuve d'adaptation, de réactivité et de flexibilité pour répondre aux besoins identifiés sur le terrain.

MdM-Italie, le membre le plus récent du réseau MdM a repris de façon autonome les interventions de MdM-France dans le pays.

La pandémie COVID 19 a eu encore en 2021 un fort impact sur la possibilité de déployer des équipes de l'Opération Sourire. Néanmoins, malgré la situation, 3 missions ont été organisées (deux à Madagascar et une au Cambodge).Une stratégie triennale a été élaborée et approuvée par le Conseil d'Administration.

Réseau international (appui et financements obtenus par MdM-France pour le compte du réseau)
En 2021, alors que l'appui aux membres du réseau MdM ayant des projets à l'international a continué d'un point de vue opérationnel (soutien logistique et en termes de sécurité entre autres), les financements obtenus pour le compte

d'autres MdM ont diminué de 15,1M€ en 2020 à 7,8M€ en 2021, suite à la décision du transfert du portage financier d'une partie des activités en Syrie de MdM-Turquie par MdM-Espagne.

FAITS MARQUANTS 2021

En 2021, MdM a poursuivi la consolidation de sa stratégie opérationnelle, qui consiste à se concentrer sur un nombre plus restreint de pays d'intervention, tout en augmentant le volume des opérations dans les pays où l'organisation est déjà présente. C'est ainsi que nous observons une croissance significative de nos interventions dans certains pays (Burkina Faso, Ethiopie, RDC, Bangladesh, Colombie, Liban, etc.).

De nouvelles interventions de réponse aux urgences ont été réalisées à Madagascar (urgence alimentaire), aux Philippines (réponse après le passage du typhon Rai), en Palestine et en Ethiopie (dans le cadre de la crise tigréenne).

En Afghanistan, MdM a lancé une mission exploratoire avec pour objectif de réouvrir un programme de soins de santé primaire à Kaboul.

Au Myanmar, et suite au coup d'État, MdM a su adapter ses activités de réduction de risque à Yangon, alors que dans le même temps, ont démarré de nouvelles activités dans la région du Kachin.

Répartition de nos actions par zones géographiques en k€

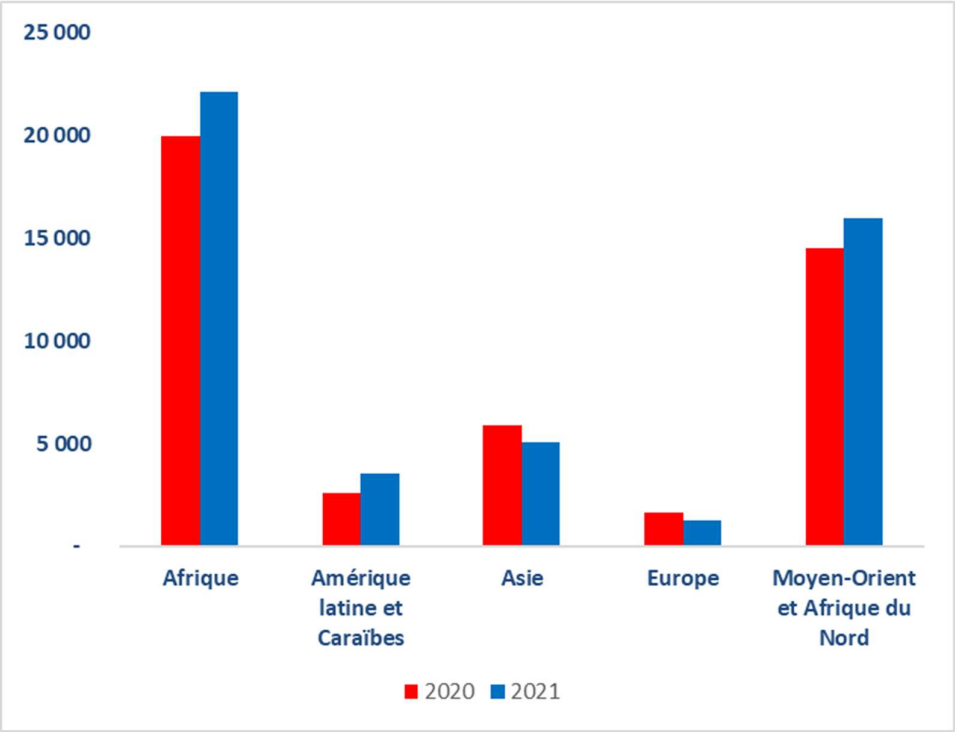

FOCUS AFRIQUE

Réalisations 2020 : 19,9M€
Réalisations 2021 : 22,1M€

L'année 2021 a été marquée par :

- Burkina Faso : Renforcement de notre réponse d'urgence à Kongoussi.
- Ethiopie : Transfert des activités en région Somali à MdM-Allemagne / Démarrage du projet Soins de Santé Primaire et Santé Sexuelle et Reproductive en région Oromia / Mission exploratoire au Tigré
- Madagascar : Démarrage d'une réponse d'urgence (clinique mobile) dans le sud du pays.
- Côte d'Ivoire : Extension du projet Réduction des Risques / Démarrage du projet de prévention et de prise en charge des lésions précancéreuses du cancer du col de l'utérus (CCU) à Abidjan.
- République démocratique du Congo : Réponse d'urgence à la suite d'épidémies de choléra et de rougeole dans le Tanganyika / Renforcement de notre projet droits et santé sexuelle et reproductive à Kinshasa.
- République Centrafricaine : Démarrage du projet « cliniques mobiles » à l'échelle nationale.
- Tanzanie : Extension du projet Réduction des Risques des Usagers de drogue en régions.

Volume financier des opérations en € (Afrique)

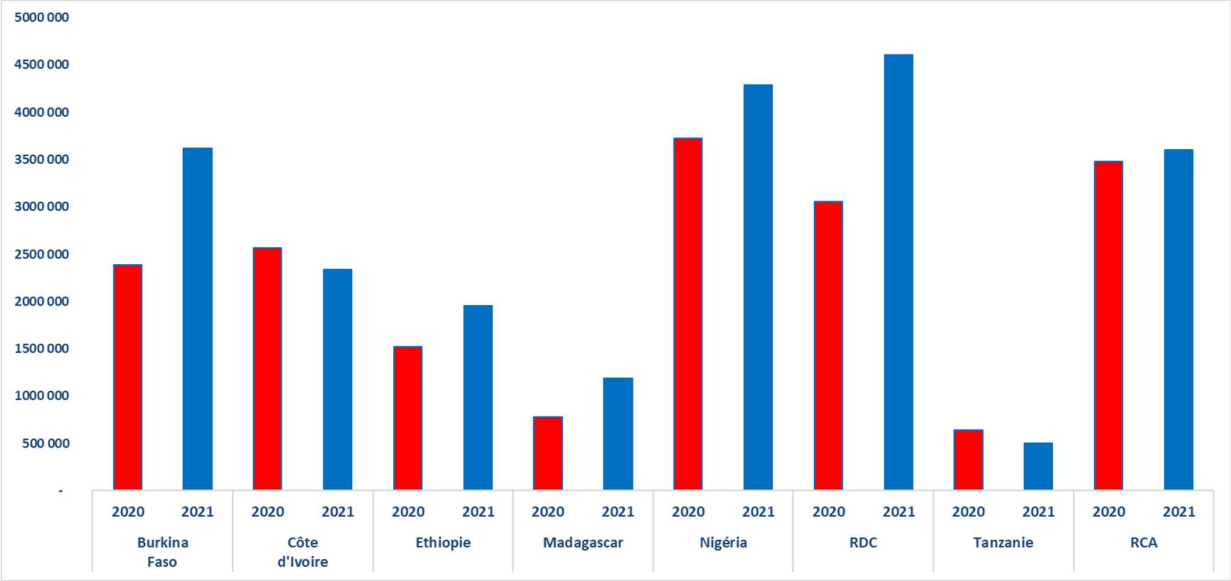

FOCUS AMÉRIQUE LATINE, CENTRALE ET CARAÏBES

Réalisations 2020 : 2,6M€
Réalisations 2021 : 3,5M€

L'année 2021 a été marquée par :

- Colombie : fort développement de nos activités sur le sujet migration, droits et santé ainsi que de notre réponse d'urgence en consortium dans les zones touchées par les conflits / Démarrage du projet Urgence & Crise dans l'Atrato Medio avec ouverture de la base
- Mexique / Mésoamérique : légère croissance de notre projet santé sexuelle et reproductive à Colima mais surtout de notre intervention auprès des migrants, en constante augmentation dans la région
- Fin des projets au Chili et au Pérou

Volume financier des opérations en €

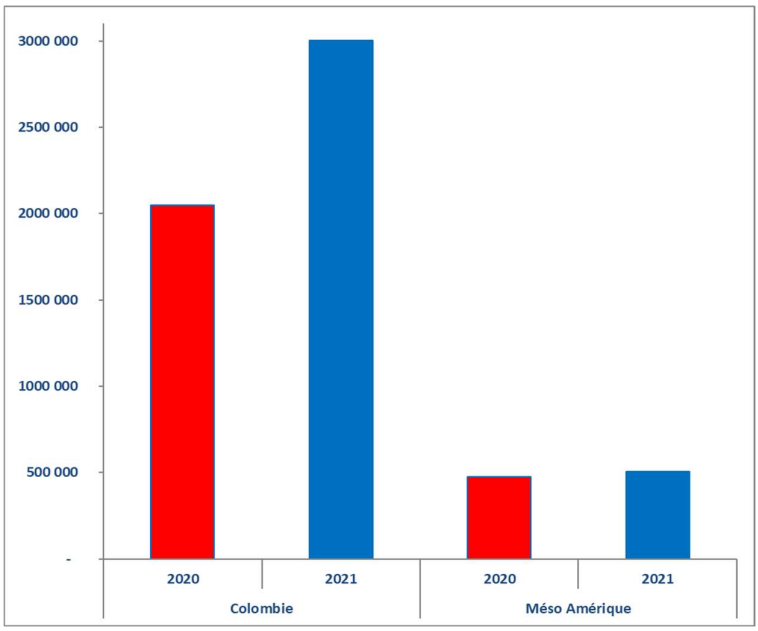

FOCUS ASIE

Réalisations 2020 : 5,9M€
Réalisations 2021 : 5M€

L'année 2021 a été marquée par :

- Myanmar : Adaptation des activités au contexte suite au Coup d'État / première évaluation de l'impact de la crise humanitaire dans les bidonvilles de Yangon / nouvelles activités dans le Kachin pour intégrer les risques liés aux amphétamines dans le projet de Réduction des Risques des Usagers de drogue.
- Bangladesh : Ouverture des centres communautaires de santé dans les camps pour les populations réfugiées Rohingyas et autour des camps pour les populations hôtes
- Malaisie : Lancement de partenariats avec des acteurs locaux pour l'amélioration de l'accès aux soins des populations Rohingyas réfugiées
- Népal : Développement d'un deuxième projet Santé & Environnement, prenant en compte l'impact des pesticides sur la santé
- Philippines : Plusieurs réponses d'urgences (suite aux Typhons et suite à un incendie dans un quartier de Manille)
- Pakistan : Fermeture du projet Santé Sexuelle et Reproductive / appui à deux nouveaux centres de santé dans la région de Khyber District et composante COVID ajoutée dans tous les centres de santé appuyés.

Volume financier des opérations en €

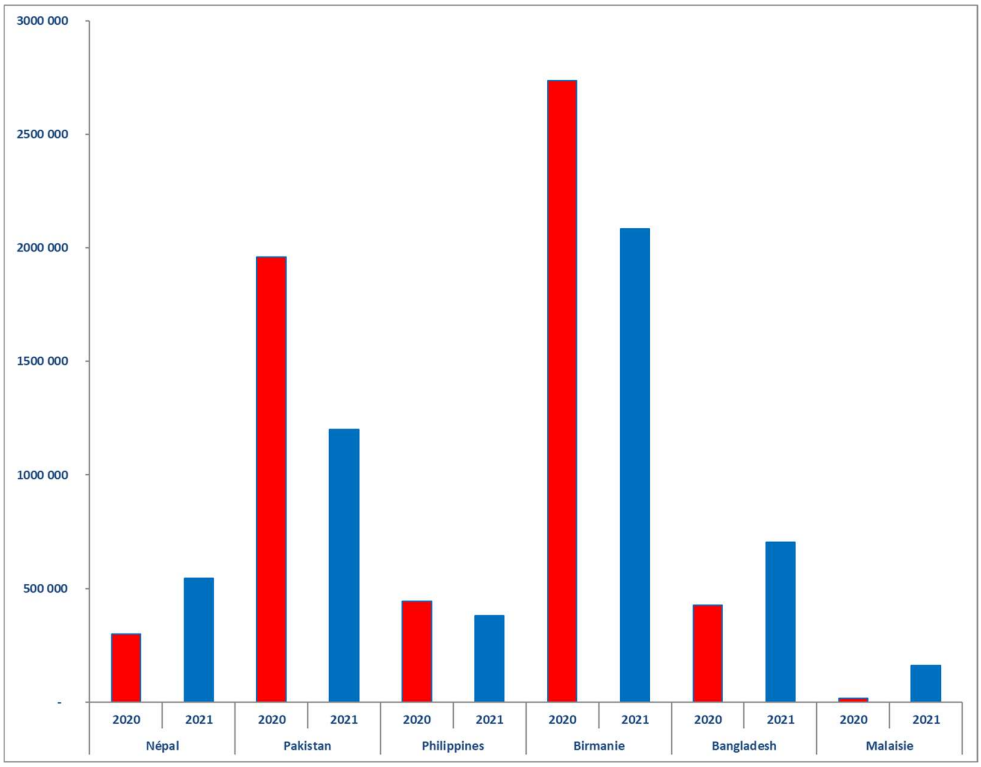

FOCUS EUROPE

Réalisations 2020 : 1,7M€
Réalisations 2021 : 1,3M€

L'année 2021 a été marquée par :

- Italie : Activités entièrement transférées à MdM-Italie tout début 2021
- Russie : Appui à une nouvelle association partenaire et soutien à l'émergence d'une mobilisation communautaire des Travailleur.se.s du Sexe à Moscou
- Caucase : Lancement du projet Réduction des risques auprès des populations LGBT en Géorgie, du projet régional Réduction des risques auprès des usagers de drogue / projet d'urgence pour les personnes impactées par la guerre dans le Nagorno-Karabakh
- Bulgarie : Réorientation du projet vers une approche Santé-Environnement

Volume financier des opérations en €

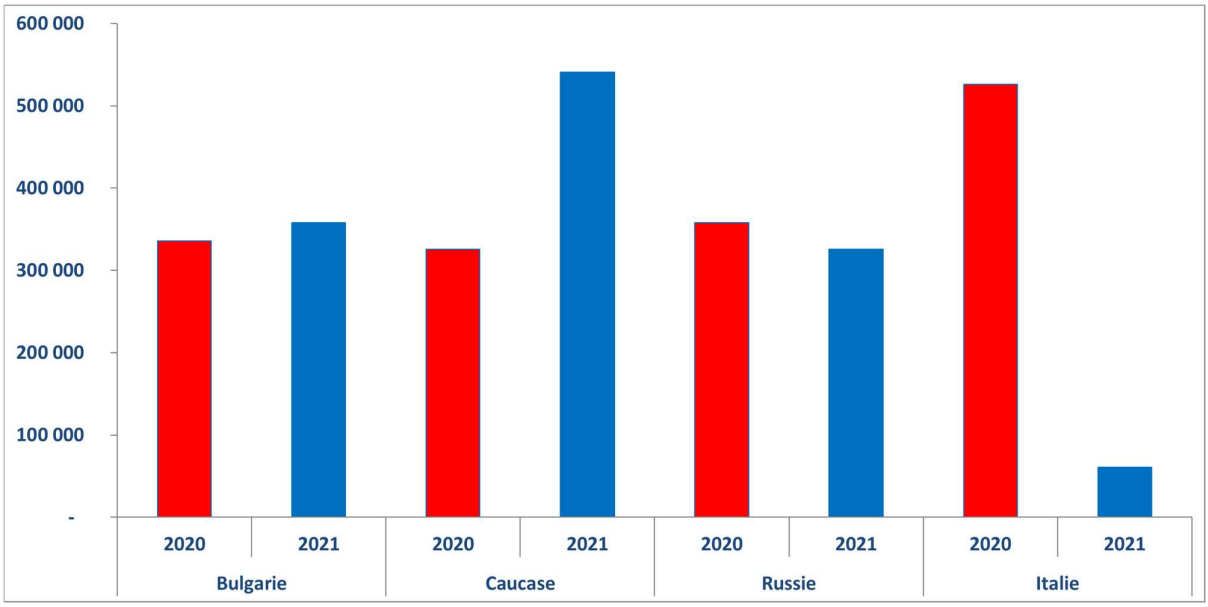

FOCUS MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

Réalisations 2020 : 14,5M€
Réalisations 2021 : 16M€

L'année 2021 est marquée par :

- Algérie : Fermeture des projets « Jardin des Femmes » à Oran et « Plateforme Migration Algérie » / poursuite du projet auprès des travailleur.euse.s du sexe à Oran
- Egypte : poursuite et stabilisation du projet de réponse COVID auprès des populations migrantes
- Irak : Lancement d'activités à Mossoul et dans le Sinjar
- Liban : Développement des projets de réponse auprès des réfugiés syriens au Liban et de renforcement du système de santé libanais
- Palestine : : Projet d'urgence suite aux bombardements à Gaza en mai 2021 / diminution des activités santé mentale à Naplouse
- Syrie : fin du projet / mission exploratoire

Volume financier des opérations en €

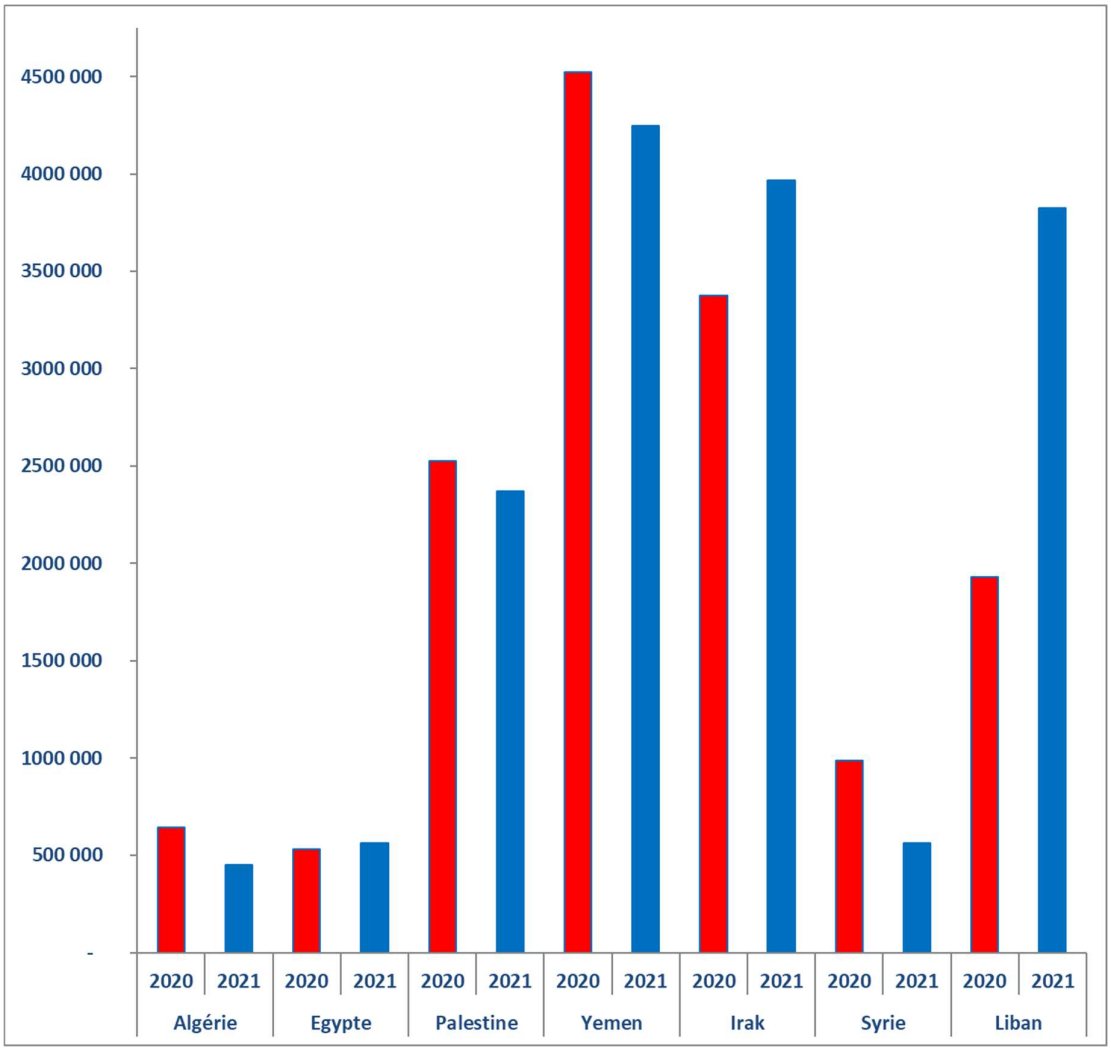

3.1.2 Frais de recherche de fonds

en milliers d'€	2020	2021
Frais de recherche de fonds	12 505	16 724

Comme indiqué dans l'analyse du compte de résultat, nos opérations de recherche de fonds ont été relancées dès le début de l'année 2021 après avoir été fortement ralenties en 2020.
Les frais de recherche de fonds ont donc fortement augmenté en 2021.

3.1.3 Frais de fonctionnement

en milliers d'€	2020	2021
Frais de fonctionnement	5 395	4 373

A périmètre constant entre 2020 et 2021, le poids des frais de fonctionnement diminue : 4,1% des emplois contre 5,1% en 2020.
La hausse était due à la fois aux pertes de change et à la vente de Marcadet en 2020. En 2021, nous sommes revenus à un niveau comparable à 2019.

3.2. LES RESSOURCES

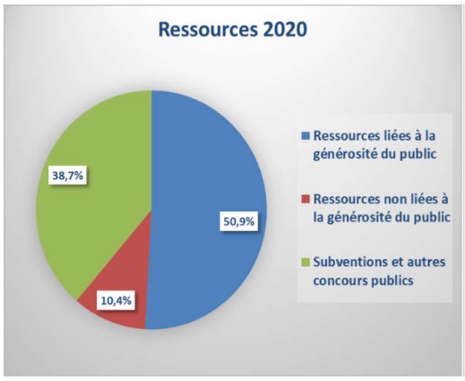

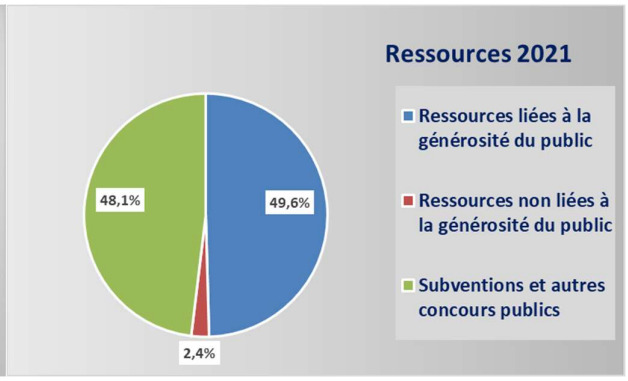

Les ressources ont été analysées précédemment.

4. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

Comme évoqué précédemment le CER reprend uniquement la partie du Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) relative aux produits liés à la générosité du public et leur utilisation par emploi.

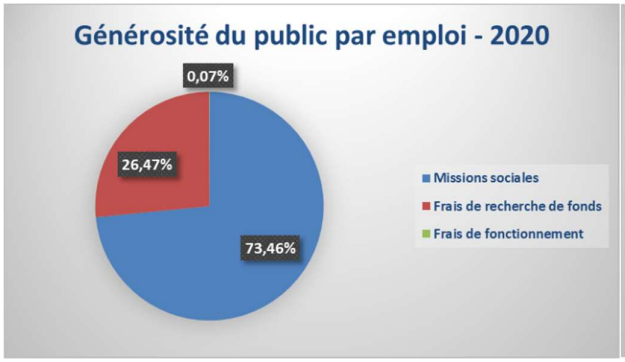

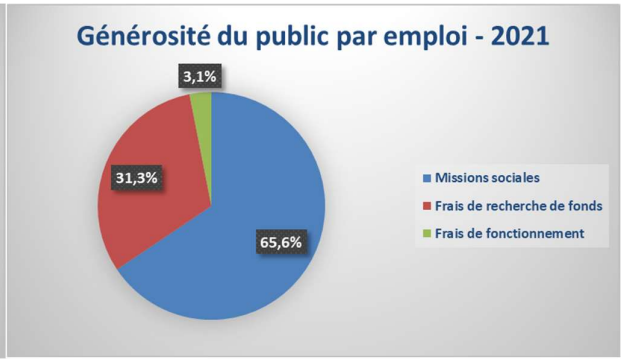

En 2021, 65,6% de la générosité du public totale utilisée l'a été pour les missions sociales, 31,3% pour les frais de recherche de fonds, et 3,1% pour les frais de fonctionnement.

La comparaison entre 2021 et 2020 n'est pas opportune dans la mesure où les 26% de la vente de Marcadet en 2020 qui n'avaient pas été considérés comme issus de la générosité du public avaient permis de couvrir les frais de fonctionnement.

Le solde des ressources reportées liées à la générosité du public au 31/12/2021 s'élève à : 20 787 581 euros.
Ce solde est en diminution par rapport à l'année dernière de 8,1M€ du fait de la livraison définitive du nouveau siège à Saint-Denis.

Ce montant élevé est un phénomène temporaire. En effet, il sera utilisé dans les prochaines années pour :

- Financer le solde de l'acquisition du nouveau siège social à Saint-Denis et les travaux d'agencement à réaliser
- Financer des investissements à venir (nouveaux ERP, etc.)
- Constituer des réserves nous assurant une continuité d'exploitation en cas de problème.

Partie 3 :

Le rapport spécial sur les conventions réglementées

mazars

61, RUE HENRI REGNAULT
92075 – LA DEFENSE CEDEX

Association Médecins du Monde

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Mazars
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 Euros - RCS Nanterre 784 824 153

Association Médecins du Monde

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 Reconnue d'utilité publique par décret du 24 janvier 1989
N° SIREN : 321 018 749

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

- Rémunération du Président

Personnes concernées :

- Dr Philippe de Botton, ayant exercé la fonction du 1er janvier 2021 au 18 juin 2021
- Dr Carine Rolland, ayant exercé la fonction du 19 juin 2021 au 31 décembre 2021

Nature, objet et modalités :

Au titre de la période allant du 1er janvier 2021 au 18 juin 2021, Monsieur Philippe de Botton, a perçu une rémunération brute de 25 914 euros au titre de son mandat social de Président.

Au titre de la période allant du 19 juin 2021 au 31 décembre 2021, Madame Carine Rolland, a perçu une rémunération brute de 28 358 euros au titre de son mandat social de Présidente, conformément aux statuts de l'association et à l'approbation des membres lors de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2020.

Nous vous confirmons que le montant des ressources d'origine privée, au cours des trois derniers exercices, s'est élevé à plus de 200 000 euros par an et que les statuts (cf. article 10) autorisent bien la rémunération du Président.

Le Commissaire aux comptes
Mazars

Paris La Défense, le 2 juin 2022

Aurélie JOUBIN

Jérôme EUSTACHE

Partie 4 :

Le budget pour l'exercice 2022

Emplois (en milliers d'euros)	Budget 2022	Ressources (en milliers d'euros)	Budget 2022
Missions Sociales	**92 179**	**Produits liés à la générosité du public**	**52 768**
Actions réalisées en France	16 762	Cotisations	35
Actions réalisées à l'étranger	75 417	Dons, legs, mécénat	52 733
Frais de recherche de fonds	**15 544**	Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	
Frais d'appel à la générosité du public	14 912	**Produits non liés à la générosité du public**	**1 497**
Autres frais de recherche de fonds	632	**Subventions et autres concours publics**	**59 622**
Frais de fonctionnement	**8 024**	**Autres produits**	
Excédent de l'année		**Déficit de l'année**	**1 859**
Total	**115 747**	**Total**	**115 747**

Commentaires sur le budget 2022

Le budget 2022 a été validé par le Conseil d'Administration (CA) du 17 décembre 2021.

Le budget 2022 est présenté ci-dessus sous forme de Compte de Résultat par Origine et par Destination et décrit les activités de notre association ou « emplois » ainsi que les produits finançant ces activités ou « ressources ». Des provisions budgétaires liées aux risques de non-obtention des financements recherchés sont incluses en moins dans les ressources.

Sa construction s'est opérée à travers un processus structurant et participatif : note d'orientation stratégique et politique, note budgétaire 2022-2024, Commissions budgétaires, arbitrages, …
Le budget a été construit sur 3 années (2022, 2023, 2024).

Seul le budget 2022 fait l'objet d'une approbation lors de l'Assemblée Générale (AG) 2022, les deux années suivantes seront revues de façon glissante.
Le Conseil d'Administration a décidé de présenter au vote de l'AG un budget déficitaire.
Le résultat ressort à -1,9M€.

Ce budget répond aux chantiers prioritaires du CA :

- Poursuite du projet de dynamique et d'évolution de la Vie Associative
- Mise en œuvre du projet humain
- Mise en œuvre de la déconcentration/régionalisation du pilotage de nos actions sur le terrain, tant en France qu'à l'International
- Poursuite de la dynamique opérationnelle
- Poursuite de la feuille de route du réseau international
- Renforcement de l'efficacité de l'organisation et mise en œuvre du Schéma Directeur des Systèmes d'Information

Il reflète également :

- Une ambition de développement
- La dynamique opérationnelle avec la mise en œuvre de la déclinaison opérationnelle de la stratégie nationale France et l'application de la trajectoire opérationnelle à l'international
- Une croissance portée par les opérations à l'international et les alliances
- Le développement du réseau
- L'accompagnement des équipes salariées et bénévoles
- Des marges de manœuvre (pour les urgences, pour les actions en France, pour de nouvelles missions exploratoires, etc.)

Emplois du budget 2022

Les comparaisons ci-dessous s'effectuent entre le réalisé 2021 et le budget 2022.

Le budget 2022 prévoit une croissance de 9,8% en pourcentage et de 10,3M€ en valeur absolue entre le réalisé 2021 (105,4M€) (total des emplois, sans dotations aux provisions et hors fonds dédiés) et le budget prévisionnel 2022 (115,7M€)
Le budget traduit la croissance des actions réalisées en direct à l'étranger essentiellement.

Missions sociales :
Ainsi, le volume des missions sociales présenté au budget 2022 est de 92,2M€ (en croissance de 7,8M€ par rapport au réalisé 2021 qui s'élève à 84,4M€).
Le ratio des missions sociales par rapport au total des emplois ressort à 79,6% contre 80% au réalisé 2021.

Frais de recherche de fonds :
Les frais de recherche de fonds passent de 16,7M€ au réalisé 2021 à 15,5M€ au budget 2022. Des investissements importants ont été réalisés en 2021, notamment en promouvant des leviers innovants.

Frais de fonctionnement :
Les frais de fonctionnement sont en augmentation du fait des investissements sur les outils prévus en 2022.

Ressources du budget 2022

Les recettes issues de la générosité du public diminuent de 2,9% par rapport à 2021.
Cette diminution est notamment liée au très bon résultat sur les legs en 2021.

Les subventions publiques portent la croissance des opérations à l'international et progressent de 12,8% soit 6,8M€ entre le réalisé 2021 et le budget 2022 (52,9M€ au réalisé 2021 contre 59,6M€ au budget 2022).

Conclusion sur le budget 2022

Ce budget 2022 traduit la stratégie de l'Association et sa volonté de :

- Poursuivre une stratégie de croissance sur les opérations internationales
- Soutenir le plan de transformation
- Maintenir un niveau de générosité du public élevé.

SOIGNE AUSSI
L'INJUSTICE